

# MANUEL DE L'UTILISATEUR

Poêle à granulés



©2023 CADEL srl | All rights reserved - Tutti i diritti riservati

**ELLE 7 T1 - LUCE 7 T1**

**ELLE 7 UP-TWIN T1 - LUCE 7 UP-TWIN T1**

**ARCO 7 T1 - ARCO 7 T1 BI-FLUX**

**ARCO 9 T2 - ARCO 9 T2 BI-FLUX**








**ELLE PLUS 9 T2 - LUCE PLUS 9 T2**

**ELLE PLUS 9 UP-TWIN T2 - LUCE PLUS 9 UP-TWIN T2**

## SOMMAIRE

|           |  |           |
|-----------|--|-----------|
| <b>1</b>  | <b>SYMBOLES DU MANUEL.....</b>   | <b>3</b>  |
| <b>2</b>  | <b>CHER CLIENT .....</b>   | <b>3</b>  |
| 2.1       | RÉVISIONS DE LA PUBLICATION.....   | 4         |
| 2.2       | CONSERVATION ET PROCÉDURES DE CONSULTATION<br>DU MANUEL.....   | 4         |
| <b>3</b>  | <b>RÈGLES DE SÉCURITÉ .....</b>  | <b>6</b>  |
| <b>4</b>  | <b>AVERTISSEMENTS - CONDITIONS DE GARANTIE</b>   | <b>7</b>  |
| 4.1       | INFORMATIONS.....  | 7         |
| 4.2       | USAGE PRÉVU .....  | 7         |
| 4.3       | CONTRÔLES DES PERFORMANCES DU PRODUIT .....  | 7         |
| 4.4       | CONDITIONS DE GARANTIE .....   | 8         |
| <b>5</b>  | <b>PIÈCES DÉTACHÉES .....</b>  | <b>9</b>  |
| <b>6</b>  | <b>ÉLIMINATION DES MATÉRIAUX .....</b>   | <b>10</b> |
| 6.1       | MISES EN GARDE POUR L'ÉLIMINATION CORRECTE DU<br>PRODUIT .....   | 10        |
| 6.2       | INFORMATIONS RELATIVES A LA GESTION DES<br>DECHETS D'APPAREILS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES<br>CONTENANT DES PILES ET DES ACCUMULATEURS..... | 11        |
| 6.3       | INDICATIONS POUR L'ÉLIMINATION DE L'EMBALLAGE<br>.....   | 11        |
| <b>7</b>  | <b>CONNEXION WIFI - BLUETOOTH .....</b>  | <b>12</b> |
| 7.1       | EASY CONNECT PLUS.....   | 12        |
| <b>8</b>  | <b>UTILISATION .....</b>   | <b>13</b> |
| 8.1       | AVANT-PROPOS .....   | 13        |
| 8.2       | ECRAN TABLEAU DE CONTROLE.....   | 14        |
| 8.3       | MENU PRINCIPAL .....   | 14        |
| 8.4       | MENU SELECTION.....  | 15        |
| 8.5       | INFO MENU .....  | 17        |
| 8.6       | ALLUMAGE DU POÊLE .....  | 17        |
| 8.7       | ÉCHEC ALLUMAGE.....  | 17        |
| 8.8       | ARRÊT (SUR LE PANNEAU : OFF AVEC LA FLAMME<br>CLIGNOTANTE).....  | 18        |
| 8.9       | COUPURE D'ÉNERGIE .....  | 18        |
| 8.10      | MENU REGLAGES .....  | 18        |
| 8.11      | MODE PROGRAMME (TIMER) - MENU PRINCIPAL  | 19        |
| 8.12      | EXEMPLES DE PROGRAMMATION .....  | 20        |
| 8.13      | REMARQUES POUR LE FONCTIONNEMENT TIMER   | 20        |
| 8.14      | MODE AUTO ECO (VOIR POINTS F-G <b>MENU<br/>SELECTION A PAG. 15</b> ) .....   | 20        |
| 8.15      | FONCTION SLEEP (MENU PRINCIPAL) .....  | 21        |
| 8.16      | FONCTION EASY SET (VOIR POINTS X <b>MENU<br/>SELECTION A PAG. 15</b> ) .....   | 21        |
| 8.17      | RECETTE PELLETS (VOIR POINT H <b>MENU SELECTION<br/>A PAG. 15</b> ).....   | 22        |
| 8.18      | VARIATION TR/MIN FUMÉES (VOIR POINT I <b>MENU<br/>SELECTION A PAG. 15</b> ) .....  | 22        |
| 8.19      | FONCTION RAMONAGE (UNIQUEMENT POUR<br>LES TECHNICIENS D'ENTRETIEN) - VOIR POINT K <b>MENU<br/>SELECTION A PAG. 15</b> .....                  | 23        |
| <b>9</b>  | <b>CARBURANT.....</b>  | <b>23</b> |
| 9.1       | COMBUSTIBLE.....   | 23        |
| 9.2       | APPROVISIONNEMENT GRANULÉS .....   | 24        |
| 9.3       | TIMER DE RAVITAILLEMENT PELLETS .....  | 24        |
| <b>10</b> | <b>VENTILATION .....</b>   | <b>24</b> |
| <b>11</b> | <b>TELECOMMANDE (OPTIONAL).....</b>  | <b>25</b> |
| <b>12</b> | <b>DISPOSITIFS DE SECURITE ET ALARMES.....</b>   | <b>25</b> |
| 12.1      | PRESSOSTAT .....   | 25        |
| 12.2      | SONDE TEMPERATURE FUMÉES .....   | 26        |
| 12.3      | THERMOSTAT A CONTACT DANS LE RESERVOIR<br>COMBUSTIBLE .....  | 26        |
| 12.4      | DISPOSITIFS DE SECURITE ELECTRIQUE.....  | 26        |
| 12.5      | VENTILATEUR FUMÉES.....  | 26        |
| 12.6      | MOTOREDUCTEUR.....   | 26        |
| 12.7      | DEFAUT TEMPORAIRE DE COURANT .....   | 26        |
| 12.8      | DEFAUT D'ALLUMAGE.....   | 26        |
| 12.9      | COUPURE DE COURANT AVEC POELE ALLUME .....   | 26        |
| 12.10     | SIGNALISATIONS DES ALARMES .....   | 26        |
| 12.11     | MISE A ZERO DE L'ALARME.....   | 27        |
| <b>13</b> | <b>NETTOYAGE ORDINAIRE .....</b>   | <b>27</b> |
| 13.1      | AVANT-PROPOS .....   | 27        |
| 13.2      | AVANT CHAQUE ALLUMAGE .....  | 27        |
| 13.3      | NETTOYAGE BRASERO ET TIROIR À CENDRE.....  | 28        |
| 13.4      | NETTOYAGE DU RÉSERVOIR.....  | 29        |
| 13.5      | NETTOYAGE ANNUEL DU CONDUIT DES FUMÉES... 29   |           |
| 13.6      | NETTOYAGE GÉNÉRAL .....  | 29        |
| 13.7      | NETTOYAGE DES PARTIES EN MÉTAL PEINT.....  | 29        |
| 13.8      | NETTOYAGE DE LA CÉRAMIQUE ET PIERRE.....   | 29        |
| 13.9      | REMPLACEMENT DES JOINTS.....   | 29        |
| 13.10     | NETTOYAGE DU VERRE.....  | 29        |
| 13.11     | MISE EN HORS SERVICE (FIN DE SAISON) .....   | 30        |
| 13.12     | CONTRÔLE DES COMPOSANTS INTERNES .....   | 30        |
| <b>14</b> | <b>EN CAS D'ANOMALIES .....</b>  | <b>31</b> |
| 14.1      | SOLUTION DES PROBLÈMES.....  | 31        |
| <b>15</b> | <b>INFORMATIONS POUR APPAREILS DE CHAUFFAGE<br/>LOCAUX À COMBUSTIBLE SOLIDE (EU) 2015/1185 -<br/>(EU) 2015/1186 (FICHE PRODUIT) .....</b>    | <b>34</b> |

## 1 SYMBOLES DU MANUEL

|   |   |
|---|---|
|    | <b>UTILISATEUR</b>  |
|    | <b>TECHNICIEN AGRÉÉ</b><br>(faisant allusion au Fabricant du poêle ou le Technicien Autorisé du Service d'Assistance Technique <b>EXCLUSIVEMENT</b> ) |
|    | <b>FUMISTE SPÉCIALISÉ</b>   |
|    | <b>ATTENTION:</b><br><b>LIRE ATTENTIVEMENT LA NOTE</b>  |
|    | <b>ATTENTION:</b><br><b>POSSIBILITÉ DE DANGER OU DE DOMMAGE IRRÉVERSIBLE</b>  |
|   | <b>VALABLE SELON LES NORMES EUROPÉENNES EN VIGUEUR</b><br>En absence de drapeaux, les informations s'appliquent partout                               |
|  | <b>VALABLE SELON LES NORMES FRANÇAISES EN VIGUEUR</b><br>En absence de drapeaux, les informations s'appliquent partout                                |

- Les icônes à côté de chaque paragraphe indiquent à qui s'adresse chaque sujet (Utilisateur final et/ou Technicien agréé et/ou fumiste spécialisé).
- Les symboles ATTENTION indiquent une note importante.

## 2 CHER CLIENT

Cher Client,

nos produits sont conçus et fabriqués conformément aux normes en vigueur, avec des matériaux d'excellente qualité et une expérience approfondie des processus de transformation.

Pour vous permettre d'obtenir les meilleures performances possibles de votre poêle, nous vous suggérons de lire attentivement les instructions figurant dans ce manuel.

Ce manuel d'installation et d'utilisation est une partie intégrante du produit: veiller à ce qu'il accompagne toujours l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire. En cas de perte, demander un exemplaire au service d'assistance technique local ou le télécharger directement depuis le site Internet de l'entreprise.

Toutes les réglementations locales, y compris celles qui se rapportent aux normes nationales et européennes, doivent être respectées lors de l'installation de l'appareil.

En Italie, pour les installations de systèmes à biomasse inférieurs à 35 kW, le décret ministériel de référence est le décret ministériel 37/08 et tout poseur qualifié en possession des conditions requises en la matière doit délivrer un certificat de conformité du système installé. (Le système est l'ensemble Poêle + Cheminée + Prise d'air).

Nos produits à biocombustibles solides (ci-après désignés « Produits ») sont conçus et construits conformément à l'une des normes européennes suivantes harmonisées avec le règlement (UE) n° 305/2011 pour les produits de la construction:

**EN 14785:** «Appareils de chauffage domestique à convection à granulés de bois»

**EN 13240:** «Poêles à combustible solide»

**EN 13229:** «Foyers ouverts et inserts à combustibles solides»

**EN 12815:** «Cuisinières domestiques à combustible solide»

Les produits sont également conformes aux exigences essentielles de la directive **2009/125/CE (Éco Design)** et, le cas échéant, des directives:

**2014/35/EU** (LVD - directive Basse Tension)  
**2014/30/EU** (EMC - directive Compatibilité Électromagnétique)  
**2014/53/UE** (RED - directive Équipements Radioélectriques)  
**2011/65/EU** (ROhS)

Le soussigné CADEL S.r.l. déclare que l'équipement radioélectrique **Easy Connect Plus + Navel Stand Alone** est conforme à la directive 2014/53/UE.

Selon le règlement (UE) n° 305/2011, la «Déclaration de Performance» et «Déclaration de conformité» sont disponibles en ligne, dans la zone de téléchargement, sur les sites:

- [www.cadelsrl.com](http://www.cadelsrl.com)
- [www.free-point.it](http://www.free-point.it)
- [www.pegasoheating.com](http://www.pegasoheating.com)

Cela dit, nous soulignons que:

- **Ce manuel et la fiche technique, disponibles également sur notre site Internet**, fournissent toutes les indications et informations spécifiques nécessaires et fondamentales pour le choix du produit, son installation correcte et le dimensionnement relatif de l'installation d'évacuation des fumées;
- les Produits doivent être **installés, contrôlés et entretenus** par un personnel habilité, selon les indications contenues dans ce manuel et conformément aux réglementations locales et aux normes d'installation et d'entretien en vigueur dans les différents pays, afin d'avoir une installation de chauffage efficace et correctement dimensionnée en fonction des exigences de la maison.
- **Si les Produits sont soumis à des contraintes thermiques**, avec un fonctionnement continu pendant plusieurs heures à hautes puissances (par ex. 3, 4 heures par jour aux puissances P4 ou P5), il est recommandé d'effectuer le nettoyage plus souvent et de réduire l'intervalle entre les entretiens ordinaires selon l'état de fonctionnement du produit ; veuillez par ailleurs noter que, dans ces conditions de travail de la machine, le risque d'usure prématurée du produit augmente, et notamment celui des parties exposées à la chaleur directe de la flamme (ex. la chambre de combustion), dont l'état d'origine pourrait subir des modifications et des détériorations qui entre autres, pourraient provoquer du bruit pendant le fonctionnement du produit en raison de la dilatation mécanique.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de non-respect des indications ci-dessus.

## 2.1 RÉVISIONS DE LA PUBLICATION

Le contenu de ce manuel, de nature strictement technique, appartient à CADEL S.r.l.

Aucune partie de ce manuel ne peut être traduite dans une autre langue et/ou adaptée et/ou reproduite même partiellement sous une autre forme et/ou moyen mécanique, électronique, par des photocopies, enregistrements ou autre, sans une autorisation préalable et écrite de la part de CADEL S.r.l.

La société se réserve le droit d'apporter des modifications au produit, à tout moment et sans aucun préavis. La société propriétaire protège ses droits en vertu de la loi.

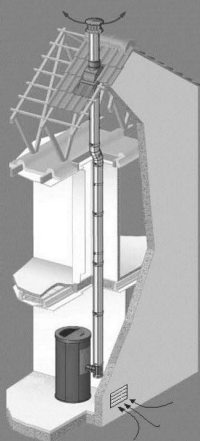
## 2.2 CONSERVATION ET PROCÉDURES DE CONSULTATION DU MANUEL

- Prenez soin de ce manuel et conservez-le dans un endroit facilement et rapidement accessible.
- Si ce manuel est perdu ou détruit, en demander un autre exemplaire à votre revendeur ou directement au service d'assistance technique agréé. Il est également possible de le télécharger directement sur le site de l'entreprise.
- Le «**texte en gras**» requiert une attention particulière de la part

**AVERTISSEMENT D'INSTALLATION POUR LE MARCHÉ FRANÇAIS**

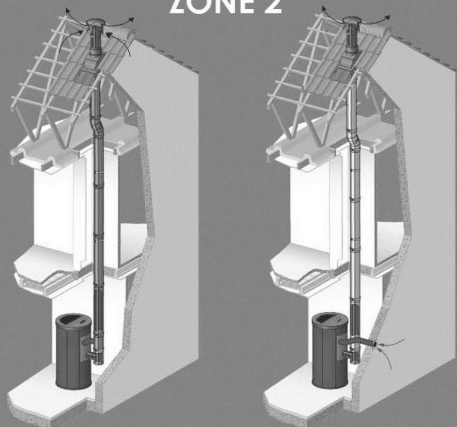
# INSTALLATION

## ZONE 1



Installation possible pour toute la gamme CADEL/FREEPOINT

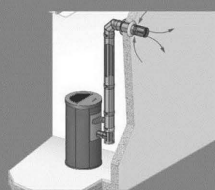
## ZONE 2



**RÉGLAGE DE LA COMBUSTION PAR UN PROFESSIONNEL OBLIGATOIRE**

Installation possible seulement pour les poêles avec **CHAMBRE ÉTANCHE** et déclaration du fabricant

## ZONE 3



**RÉGLAGE DE LA COMBUSTION PAR UN PROFESSIONNEL OBLIGATOIRE**

Installation possible seulement pour les poêles avec **CHAMBRE ÉTANCHE** et déclaration du fabricant

Le réglage de la combustion est une opération normale, à faire lors de la pose d'un poêle à granulés. Elle permet d'optimiser les prestations du poêle en fonction des caractéristiques de l'installation. Pour les zones 2 et 3 elle est obligatoire.

Merci de lire avec attention pour les détails requis au niveau de l'installation (voir le chapitre dédié).



### 3 RÈGLES DE SÉCURITÉ



- L'installation, le branchement électrique, la vérification du fonctionnement et l'entretien doivent être effectués exclusivement par du personnel qualifié ou autorisé.
- Avant de commencer toute opération, l'utilisateur ou quiconque entreprenant d'utiliser le produit devra avoir lu et compris l'ensemble de ce manuel d'installation et d'utilisation. Des erreurs et de mauvaises configurations peuvent provoquer des situations de danger et/ou de fonctionnement irrégulier.
- Parties électriques sous tension : débrancher le produit de l'alimentation à 230 V avant toute opération d'entretien. Mettre le produit sous tension uniquement quand son assemblage est terminé.
- Les opérations d'entretien extraordinaire doivent être effectuées uniquement par du personnel autorisé et qualifié..
- Il est interdit d'installer le poêle dans les chambres, les studios, les salles de bain et de douche et d'autres salles où du matériel combustible est stocké. Si le poêle est étanche, l'installation est autorisée dans les studios. En aucun cas, le poêle ne doit être installé dans des pièces l'exposant au contact de l'eau et de jets d'eau, car ils pourraient provoquer des brûlures et des courts-circuits.
- Contrôler que le plancher ait une tenue adéquate. Si la construction existante ne répond pas aux critères, il est nécessaire de prendre des mesures adéquates. (Par exemple un répartiteur des charges).
- Dans les normes de sécurité relatives au feu il faut respecter les distances des objets inflammables ou sensibles à la chaleur (canapés, meubles, revêtements en bois etc. . .). S'il y a des objets inflammables (rideaux, moquette, etc...), toutes ces distances doivent être augmentées de 1 mètre.
- Si le sol est constitué de matériau combustible, nous suggérons d'utiliser une protection en matériau incombustible (acier, verre. . .) qui protège également la partie frontale de l'éventuelle chute de brûlés pendant les opérations de nettoyage.
- Ne pas mettre de linges à sécher sur le produit. Les étendoirs ou les produits similaires éventuels doivent être placés à une distance appropriée du produit. Danger d'incendie Il est interdit d'effectuer des modifications non autorisées sur l'appareil.
- Le câble électrique ne doit jamais être en contact avec le tuyau d'évacuation des fumées ni avec toute autre partie chaude du poêle.
- Les granulés sont le seul type de combustible autorisé.
- Ne pas utiliser l'appareil comme un incinérateur de déchets.
- Ne pas utiliser de liquides inflammables pendant l'allumage (alcool, essence, pétrole, etc.).
- Il est interdit de faire fonctionner le produit en laissant la porte ouverte ou si la vitre est cassée.
- Après un allumage raté, il est nécessaire d'enlever du brasero les pellets qui se sont accumulés, avant de faire repartir le poêle.
- Le réservoir des granulés doit toujours être fermé avec son couvercle.
- Avant toute intervention, attendre que le feu dans la chambre de combustion soit complètement éteint et refroidi et débrancher la prise de courant.
- L'appareil ne peut pas être utilisé par des enfants âgés de moins de 8 ans, ni par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou manquant d'expérience ou des connaissances nécessaires, pourvu que ce soit sous surveillance ou après avoir reçu des instructions relatives à l'utilisation sûre de l'appareil et la compréhension des dangers pouvant survenir lors de son utilisation. **Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.** Le nettoyage et l'entretien réservés à l'utilisateur ne doivent en aucun cas être effectués par des enfants sans surveillance.
- Les emballages ne sont pas des jouets et peuvent provoquer l'asphyxie ou l'étranglement ou tout autre danger pour la santé ! Les personnes (enfants inclus) avec des handicaps psychiques ou moteurs ou un manque d'expérience et de connaissances doivent être tenues éloignées des emballages. Le poêle n'est pas un jouet.

- Les enfants doivent être toujours surveillés pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Pendant le fonctionnement, le poêle atteint des températures élevées : tenir en dehors de la portée des enfants et des animaux et utiliser des dispositifs de protection personnelle ignifuges appropriés, comme des gants pour la protection contre la chaleur.
- Le poêle est doté d'une sécurité qui garantit l'arrêt immédiat de la vis sans fin à l'ouverture du couvercle de chargement des pellets. Cette sécurité (conforme à la norme EN 60335-2-102) évite que l'utilisateur ne soit en contact avec les pièces mobiles de l'appareil.
- Le conduit de fumées doit toujours être propre car les dépôts de suie ou d'huiles imbrûlées rétrécissent le passage, bloquent le tirage et compromettent le bon fonctionnement du poêle. En grande quantité, il existe un risque d'incendie si les pellets sont de mauvaise qualité (s'ils contiennent des colles, des huiles, des résidus plastiques ou s'ils sont farineux), des résidus se formeront le long du tuyau d'évacuation des pellets pendant le fonctionnement du poêle. Une fois le poêle éteint, ces résidus pourraient former, le long du tuyau, de petites braises qui pourraient atteindre le brasero, brûler les pellets et créer une fumée dense et nocive. Le réservoir doit toujours être fermé avec son couvercle. Si le tuyau est sale, le nettoyer.
- S'il est nécessaire d'éteindre un feu échappé du poêle ou du conduit de fumée, utiliser un extincteur ou appeler les Pompiers. **Ne jamais** utiliser de l'eau pour éteindre un feu à l'intérieur du brasero.
- Télécommande (le cas échéant): tenir les piles hors de la portée des enfants, risque d'ingestion. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin.
- Ne jamais charger manuellement les pellets dans le brûleur, car ceci peut générer une quantité anormale de gaz non brûlés, et donc un risque d'explosion dans la chambre.

## 4 AVERTISSEMENTS - CONDITIONS DE GARANTIE

### 4.1 INFORMATIONS

- Pour toute information, en cas de problème ou de dysfonctionnement, s'adresser au revendeur ou à un personnel qualifié.
- N'utiliser que le combustible déclaré par le Fabricant.
- Lors du premier allumage, il est normal que le produit émette de la fumée due au premier chauffage de la peinture. Il faut donc bien aérer le local où il est installé.
- Contrôler et vider périodiquement les parties inspectables du canal de fumée (ex: bouchons des raccords en T).
- Faire contrôler et nettoyer périodiquement le système d'évacuation des fumées.
- Le produit n'est pas un appareil de cuisson.
- Laisser toujours le couvercle du réservoir du combustible fermé.
- Conserver soigneusement ce manuel d'installation et d'utilisation car il doit accompagner le produit toute sa vie durant. En cas de vente ou de transfert à un autre utilisateur, il faut toujours veiller à ce que le manuel accompagne le produit.

### 4.2 USAGE PRÉVU

Le produit, qui fonctionne exclusivement avec des pellets de bois, doit être installé à l'intérieur d'un local.

### 4.3 CONTRÔLES DES PERFORMANCES DU PRODUIT

Tous nos produits ont été soumis à des ESSAIS ITT par un laboratoire tiers notifié (système 3) et conformément au Règlement (UE) numéro 305/2011 «Produits de construction», selon la norme EN 14785:2006 pour les appareils domestiques et la «Directive Machines» selon la norme EN 303-5 pour les chaudières.

En cas de tests effectués en vue d'une éventuelle surveillance du marché ou de contrôles d'inspection par des organismes tiers, il est nécessaire de tenir compte des mises en garde suivantes:

- Pour obtenir les performances déclarées, le produit doit exécuter préalablement un cycle de fonctionnement d'au moins 6/8 heures.
- Configurer un tirage moyen des fumées de combustion comme indiqué dans le tableau «caractéristiques techniques du produit»
- Le type de pellet utilisé doit respecter la réglementation EN ISO 17225-2 classe A1 en vigueur. Pour la certification, ce sont des pellets de sapin qui sont généralement utilisés.
- L'apport d'énergie thermique peut varier selon la longueur et le pouvoir calorifique de ce combustible; certains réglages (accessibles depuis le menu utilisateur) peuvent donc s'avérer nécessaires pour respecter la consommation horaire spécifiée dans le tableau «Caractéristiques techniques du produit». Utiliser des pellets de classe A1 garantit d'avoir un pouvoir calorifique pratiquement semblable à celui utilisé dans la certification du produit; la taille des granulés de pellets peut influencer de manière

importante sur les chargements horaires du combustible et par conséquent sur les performances du poêle; il est conseillé d'utiliser des pellets de 6 mm de diamètre et en moyenne de 24 mm de long (éviter des pellets trop longs ou trop brisés).

- Avec un appareil à bois, le combustible doit respecter la réglementation en vigueur EN ISO 17225-5 classe A1. Vérifier l'humidité du combustible qui doit être comprise entre 12 et 20 % (mieux encore si elle est proche des 12 %, pourcentage d'humidité du combustible généralement utilisé pour la certification). L'augmentation de l'humidité du combustible implique des réglages différents de l'air comburant, à effectuer en intervenant sur le dispositif de réglage correspondant, ce qui modifie ainsi les rapports de mélange entre air primaire et air secondaire.
- Il est important de vérifier le bon fonctionnement des dispositifs susceptibles d'influer sur les performances (par exemple les ventilateurs d'air ou les dispositifs de sécurité électriques) en cas de dommages dus à la manutention.
- Les performances nominales ont été obtenues en configurant le maximum de la puissance de flamme et de la ventilation ambiante en **mode automatique**.

#### 4.4 CONDITIONS DE GARANTIE

Pour connaître la durée, les termes, les conditions et les limitations de la garantie conventionnelle de CADEL S.r.l., consulter la carte de garantie incluse avec le produit.

L'entreprise garantit le produit, à l'**exception des éléments sujets à l'usure normale** énumérés ci-dessous, pour la durée de **2 (deux) ans** à compter de la date d'achat qui doit être confirmée par:

- un document probant (facture ou ticket de caisse) qui reporte le nom du vendeur et la date à laquelle la vente a été effectuée;
- le renvoi du certificat de garantie rempli dans les 8 jours à compter de l'achat.

De plus, pour que la garantie soit valable et qu'elle puisse être exploitée, l'installation de façon professionnelle conforme aux préconisations du manuel d'installation et la mise en route de l'appareil doivent être effectuées exclusivement par du personnel qualifié qui, dans les cas prévus, devra remettre à l'utilisateur une déclaration de conformité de l'installation et du bon fonctionnement du produit.

Il est conseillé d'effectuer le test fonctionnel du produit avant de terminer les finitions (revêtements, peinture des murs, etc.).

Les installations qui ne répondent pas aux normes en vigueur, ainsi que l'usage impropre et l'omission de l'entretien comme prévu par le fabricant, annulent la garantie du produit.

La garantie est valable à condition que les indications et les mises en garde contenues dans le manuel d'emploi et d'entretien qui accompagne l'appareil pour permettre l'utilisation la plus correcte, soient respectées.

Le remplacement de l'ensemble de l'appareil ou la réparation d'un de ses composants ne prolonge pas la durée de la garantie qui reste inchangée.

La garantie sous-entend le remplacement ou la réparation, gratuits, des parties reconnues comme défectueuses à l'origine pour des vices de fabrication.

En cas de défaut, l'acheteur devra conserver le certificat de garantie et le remettre au Centre d'assistance technique avec le document remis lors de l'achat, afin de bénéficier de la garantie.

**La présente garantie ne comprend pas les dysfonctionnements et/ou dommages à l'appareil dus aux causes suivantes :**

- Dommages causés par le montage et/ou la manutention.
- Toutes les pièces défectueuses à cause d'un usage négligé, d'un entretien erroné, d'une installation non conforme à ce qui a été spécifié par le fabricant (toujours se reporter au manuel d'installation et d'emploi fourni avec l'appareil).
- Dimensionnement erroné par rapport à l'usage, défauts d'installation ou omission de l'adoption des mesures nécessaires afin de garantir l'exécution de façon professionnelle.
- Surchauffe impropre de l'appareil, à savoir pour l'utilisation de combustibles non conformes aux types et aux quantités indiqués sur les consignes fournies.
- Dommages supplémentaires causés par des interventions erronées de l'utilisateur en essayant de remédier à la défaillance initiale.
- Aggravation des dommages causée par une utilisation ultérieure de l'appareil de la part de l'utilisateur après la manifestation du défaut.
- Manque d'efficacité des cheminées, des conduits de fumées ou des parties de l'installation dont l'appareil dépend, y compris les dégâts causés par la buée dans le conduit de fumée.
- Dommages dus aux altérations exécutées sur l'appareil, agents atmosphériques, calamités naturelles, actes de vandalisme, décharges électriques, incendies, défauts de l'installation électrique et/ou hydraulique.
- La non-exécution du nettoyage périodique (en fonction de l'utilisation, minimum une fois par an), de la part d'un technicien autorisé ou d'un personnel qualifié entraîne l'annulation de la garantie.

Sont également exclues de la présente garantie :

- A. Les parties sujettes à l'usure normale telles que :



- les joints d'étanchéité,
- les vitres,
- les revêtements et les grilles en fonte,
- les pièces peintes, chromées ou dorées,
- les poignées,
- les câbles électriques,
- les fusibles de protection dans la prise électrique,
- les ampoules et les voyants lumineux,
- les bougies,
- les boutons rotatifs,
- toutes les parties amovibles du foyer **qui sont en contact avec la flamme** (brasero, vermiculite, support vermiculite, tiroir à cendre, déflecteurs divers).
- Les variations chromatiques des parties peintes et en céramique/pierre serpentine ainsi que les craquelures de la céramique puisque ce sont des caractéristiques naturelles du matériau et de l'utilisation du produit.
- Les travaux de maçonnerie.
- Les petites pièces du système (le cas échéant) non fournies par le fabricant.

Toute intervention technique sur le produit pour l'élimination des défauts susmentionnés et des dommages conséquents devra être convenue avec le Centre d'assistance technique qui se réserve d'accepter ou non le travail correspondant et qui, quoi qu'il en soit, ne sera pas effectuée à titre de garantie mais d'assistance technique, fournie aux conditions éventuellement et spécifiquement convenues, selon les tarifs en vigueur pour les travaux à effectuer.

Les frais qui pourraient s'avérer nécessaires pour remédier à des interventions techniques erronées, à des manipulations ou, dans tous les cas, à des facteurs de détérioration pour l'appareil qui ne sont pas attribuables à des défauts d'origine, seront à la charge de l'utilisateur.

Sous réserve des limites imposées par les lois ou les règlements, toute garantie de confinement de la pollution atmosphérique et acoustique reste également exclue.

**L'entreprise décline toute responsabilité en cas de dommages éventuels pouvant, directement ou indirectement, toucher des personnes, des objets ou des animaux, qui résultent d'une non-observation de toutes les prescriptions indiquées dans le mode d'emploi et qui concernent notamment les mises en garde en matière d'installation, d'utilisation et d'entretien de l'appareil.**

## EXCLUSIVEMENT POUR LE BENELUX

Si votre appareil est installé dans le Benelux il est fortement conseillé de l'enregistrer dans le site [http://www.fero.be/fr\\_BE/product-registration](http://www.fero.be/fr_BE/product-registration).

Si vous enregistrez votre appareil vous pouvez ainsi profiter d'un service après vente et une garantie exceptionnelle et efficace et d'être au courant des évolutions sur votre type d'appareil.

Vous trouvez des détails ultérieurs pour l'enregistrement sur le site web. Le poêle devrait être enregistré dans les 6 semaines successives à l'achat.

## 5 PIÈCES DÉTACHÉES

Toute réparation ou mise au point nécessaire doit être faite avec le plus grand soin et la plus grande attention; c'est pourquoi nous vous recommandons de vous adresser au concessionnaire qui a effectué la vente ou au Centre d'Assistance Technique le plus proche, en précisant:

- Modèle de l'appareil
- Numéro de série
- Type de problème

N'utiliser que des pièces détachées d'origine que vous pouvez trouver auprès de nos Centres d'Assistance.

## 6 ÉLIMINATION DES MATÉRIAUX

### 6.1 MISES EN GARDE POUR L'ÉLIMINATION CORRECTE DU PRODUIT

La démolition et l'élimination du produit sont à la charge et sous la responsabilité du propriétaire qui devra agir conformément aux lois en vigueur dans son pays en matière de sécurité, de respect et de protection de l'environnement.

À la fin de sa vie utile, le produit ne doit pas être éliminé avec les déchets urbains. Il peut être confié aux centres de tri sélectif mis à disposition par les administrations municipales, ou bien aux revendeurs qui fournissent ce service. Éliminer séparément le produit permet d'éviter des conséquences négatives possibles sur l'environnement et sur la santé liées à une élimination inappropriée et permet de récupérer les matériaux dont il est composé afin d'effectuer une importante économie d'énergie et de ressources.

Dans le tableau suivant et la vue éclatée correspondante à laquelle il se réfère sont mis en évidence les principaux composants qui peuvent se trouver dans l'appareil et les indications pour effectuer correctement leur séparation et leur élimination en fin de vie. Il faut en particulier séparer les composants électriques et électroniques et les éliminer auprès de centres habilités à cette activité, conformément aux dispositions de la directive DEEE 2012/19/UE et de ses transpositions nationales.

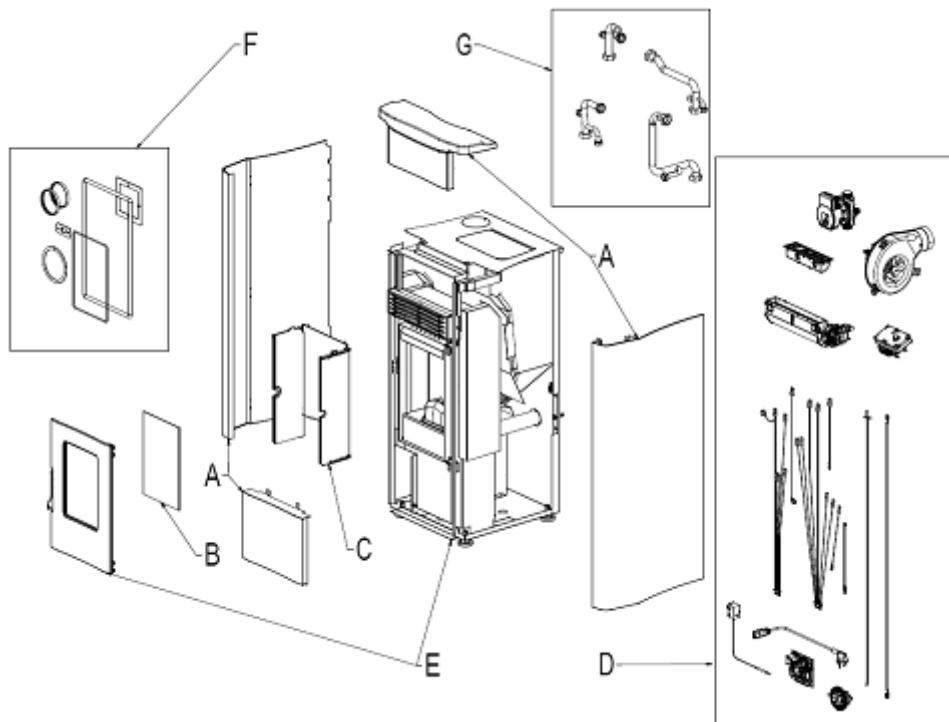


Fig. 1 - Dessin éclaté

| LEGENDA                                    | O ÉLIMINER   | MATÉRIAUX   |
|--|--|---|
| A. REVÊTEMENT EXTÉRIEUR                    | Le cas échéant, l'éliminer séparément en fonction du matériau dont il est composé :  | Métal<br>Verre<br>Carreaux en terre cuite ou en céramique<br>Pierre   |
| B. VITRES DES PORTES                       | Le cas échéant, l'éliminer séparément en fonction du matériau dont il est composé :  | Vitrocéramique (porte du foyer) : jeter dans les déchets inertes ou dans les déchets mixtes<br>Verre trempé (porte du four) : jeter dans le verre   |
| C. REVÊTEMENT INTÉRIEUR                    | Le cas échéant, l'éliminer séparément en fonction du matériau dont il est composé :  | Métal<br>Matériaux réfractaires<br>Panneaux isolants<br>Vermiculite<br>Isolants, vermiculite, et réfractaires entrés en contact avec la flamme ou les gaz d'échappement (à jeter dans les déchets mixtes) |
| D. COMPOSANTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES | Les éliminer séparément auprès des centres agréés, conformément aux indications de la directive DEEE 2012/19/UE et à sa transposition nationale. | Câblages, moteurs, ventilateurs, circulateurs, écrans, capteurs, bougie d'allumage, cartes électroniques, piles.  |
| E. STRUCTURE MÉTALLIQUE                    | Jeter séparément dans le métal   | -   |

| LEGENDA                       | O ÉLIMINER   | MATÉRIAUX  |
|-------------------------------|--|--|
| F. COMPOSANTS NON RECYCLABLES | Jeter dans les déchets mixtes  | Ex: Joints, tuyaux en caoutchouc, silicone ou fibres, plastiques |
| G. COMPOSANTS HYDRAULIQUES    | Le cas échéant, les éliminer séparément en fonction du matériau dont ils sont composés : | Cuivre   |
|                               |  | Laiton   |
|                               |  | Acier  |
|                               |  | Autres matériaux   |

## 6.2 INFORMATIONS RELATIVES A LA GESTION DES DECHETS D'APPAREILS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES CONTENANT DES PILES ET DES ACCUMULATEURS

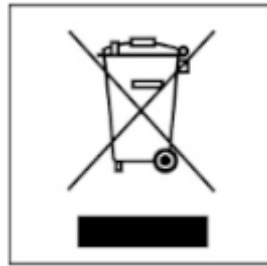


Fig. 2 - Élimination des déchets

Ce symbole présent sur le produit, sur les piles, sur les accumulateurs, sur l'emballage ou sur la documentation de référence, indique que le produit et les piles ou les accumulateurs ne doivent pas être collectés, récupérés ou éliminés avec les déchets domestiques au terme de leur vie utile.

Une gestion impropre des déchets d'équipements électriques et électroniques, des piles ou des accumulateurs peut causer le dégagement de substances dangereuses contenues dans les produits. Pour éviter d'éventuelles atteintes à l'environnement ou à la santé, on invite l'utilisateur à séparer cet appareil, et/ou les piles ou les accumulateurs, des autres types de déchets et de le confier au service municipal de collecte. On peut demander au distributeur de prélever le déchet d'appareil électrique ou électronique aux conditions et suivant les modalités prévues par les normes nationales de réception de la Directive 2012/19/UE.

La collecte sélective et le traitement correct des appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, favorisent la conservation des ressources naturelles, le respect de l'environnement et assurent la protection de la santé.

Pour tout renseignement complémentaire sur les modalités de collecte des déchets d'appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, il faut s'adresser aux Communes ou aux Autorités publiques compétentes pour la délivrance des autorisations.




Points de collecte sur [www.quefairedemesdechets.fr](http://www.quefairedemesdechets.fr)  
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !

## 6.3 INDICATIONS POUR L'ÉLIMINATION DE L'EMBALLAGE

Le matériel dont est fait l'emballage de l'appareil doit être éliminé correctement, dans le but d'en faciliter la collecte, la réutilisation, la récupération et le recyclage lorsque possible.

Le tableau ci-dessous donne la liste des composants qui peuvent constituer l'emballage et les indications correspondantes pour une élimination correcte.

| DESCRIPTION   | CODE MATÉRIAU               | SYMBOLE  | INDICATIONS DE TRI  |
|---|-----------------------------|--|---|
| - PLATEFORME EN BOIS<br>- CAGEOT EN BOIS<br>- PALETTE EN BOIS   | BOIS<br>FOR 50              |    | Tri SÉLECTIF<br>BOIS<br>Vérifier les instructions fournies par l'organisme compétent sur la manière de collecter cet emballage à la déchèterie  |
| - BOÎTE EN CARTON<br>- CORNIÈRE EN CARTON<br>- FEUILLE EN CARTON  | CARTON ONDULÉ<br>PAP 20     |    | Tri SÉLECTIF<br>PAPIER<br>Vérifier les instructions fournies par l'organisme compétent  |
| - CORNIÈRE EN CARTON  | CARTON NON ONDULÉ<br>PAP 21 |    | Tri SÉLECTIF<br>PAPIER<br>Vérifier les instructions fournies par l'organisme compétent  |
| - ÉTIQUETTES<br>- NOTICE D'INSTRUCTIONS   | PAPIER<br>PAP 22            |    | Tri SÉLECTIF<br>PAPIER<br>Vérifier les instructions fournies par l'organisme compétent  |
| - SACHET DE L'APPAREIL  | POLYÉTHYLÈNE<br>HD-PE 2     |    | Tri SÉLECTIF<br>PLASTIQUE<br>Vérifier les instructions fournies par l'organisme compétent   |
| - SACHET DE L'APPAREIL<br>- SACHET DES ACCESSOIRES<br>- PAPIER BULLE<br>- FEUILLE DE PROTECTION<br>- ÉTIQUETTES | POLYÉTHYLÈNE<br>LD PE 04    |   | Tri SÉLECTIF<br>PLASTIQUE<br>Vérifier les instructions fournies par l'organisme compétent   |
| - POLYSTYRÈNE<br>- CHIPS  | POLYSTYRÈNE<br>PS 6         |  | Tri SÉLECTIF<br>PLASTIQUE<br>Vérifier les instructions fournies par l'organisme compétent   |
| - FEUILLARD<br>- RUBAN ADHÉSIF  | POLYPROPYLENE<br>PP 5       |  | Tri SÉLECTIF<br>PLASTIQUE<br>Vérifier les instructions fournies par l'organisme compétent   |
| - VIS<br>- AGRAFES DE FEUILLARD<br>- ÉTRIER DE FIXATION   | FER<br>FE 40                |  | Tri SÉLECTIF<br>MÉTAL<br>Vérifier les instructions fournies par l'organisme compétent sur la manière de collecter cet emballage à la déchèterie |

## 7 CONNEXION WIFI - BLUETOOTH

### 7.1 EASY CONNECT PLUS



*Procédure valable uniquement pour les modèles dotés de la technologie wifi EASY CONNECT PLUS.*

| Categories | Items               | Specifications  |
|------------|---------------------|---|
| Wi-Fi      | Protocols           | 802.11 b/g/n (802.11n up to 150 Mbps)<br>A-MPDU and A-MSDU aggregation and 0.4 $\mu$ s guard interval support |
|            | Frequency range     | 2412 ~ 2484 MHz   |
| Bluetooth  | Protocols           | Bluetooth v4.2 BR/EDR and BLE specification   |
|            | Radio               | NZIF receiver with -97 dBm sensitivity  |
|            |                     | Class-1, class-2 and class-3 transmitter  |
| Audio      | AFH<br>CVSD and SBC |   |



Fig. 3 - Module EASY CONNECT PLUS

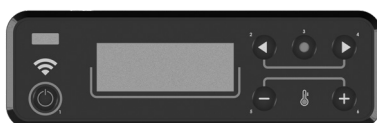





Fig. 4 - Display EASY CONNECT PLUS



Fig. 5 - App EASY CONNECT PLUS

La documentation pour la connexion du wifi et l'utilisation de l'application est disponible en ligne aux adresses suivantes :

|   |   |
|---|---|
|  | <a href="https://www.cadelsrl.com/download-wi-fi/">https://www.cadelsrl.com/download-wi-fi/</a>       |
|  | <a href="http://www.free-point.it/it/downloads/">http://www.free-point.it/it/downloads/</a>           |
|  | <a href="https://www.pegasoheating.com/it/documenti/">https://www.pegasoheating.com/it/documenti/</a> |

## 8 UTILISATION

### 8.1 AVANT-PROPOS

Pour un rendement maximum et une consommation minimum, suivre les instructions suivantes.

- Les pellets s'enflamment très facilement si l'installation a été effectuée correctement et si le conduit de fumées fonctionne.
- **Allumez à puissance 5**, pendant au moins 2 heures, pour permettre aux matériaux qui constituent la chaudière et le foyer d'absorber les sollicitations élastiques internes. Après 2 heures, l'odeur de peinture et de fumée disparaîtra.
- Pendant l'utilisation du poêle, la peinture à l'intérieur de la chambre de combustion pourrait subir des altérations. Ce phénomène peut être imputable à plusieurs raisons : excessif réchauffement du poêle, agents chimiques qui se trouvent à l'intérieur d'un mauvais type de granulé, mauvais tirage de la cheminée, etc. Par conséquent l'intégrité de la peinture dans la chambre de combustion ne peut pas être garantie.



*Les résidus de graisses de production et les peintures peuvent dégager des odeurs et de la fumée pendant les premières heures de fonctionnement : nous conseillons vivement d'aérer la pièce parce qu'elles pourraient s'avérer nocives pour les personnes et pour les animaux.*



Les valeurs de programmation de 1 à 5 sont paramétrées par le fabricant et ne peuvent être modifiées que par un technicien agréé.



Le produit aura tendance à se dilater ou à se contracter durant les phases d'allumage et de refroidissement ; il pourra par conséquent émettre de légers grincements..Ce phénomène, tout à fait normal vu que la structure est fabriquée en acier laminé, ne doit pas être considéré comme un défaut.

## 8.2 ECRAN TABLEAU DE CONTROLE

Rubriques du menu.

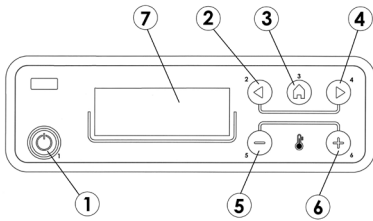


Fig. 6 - Tableau de controle

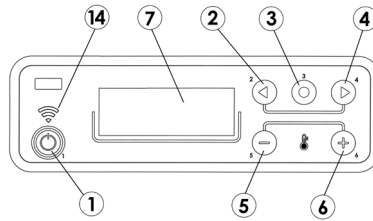


Fig. 7 - Tableau de controle (wi-fi)

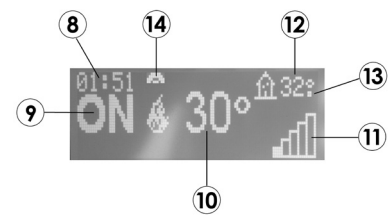


Fig. 8 - Display

### LÉGENDE Fig. 6|Fig. 7|Fig. 8

|    |  |
|----|--|
| 1  | Allumage/arrêt de la chaudière (ESC)                     |
| 2  | Défilement du menu de programmation en diminuant.        |
| 3  | Menu.  |
| 4  | Défilement du menu de programmation en augmentant.       |
| 5  | Diminue set température/fonctions de programmation.      |
| 6  | Augmente set température/fonctions de programmation.     |
| 7  | Ecran  |
| 8  | Heure  |
| 9  | État   |
| 10 | Température configurée par l'utilisateur                 |
| 11 | Puissance instantanée                                    |
| 12 | Température ambiante                                     |
| 13 | Si présent le « . » = 0.5 °C (29.° = 29.5°)              |
| 14 | Connessione Wi-Fi (opzionale - voir chapitre spécifique) |

## 8.3 MENU PRINCIPAL

On y accède en appuyant sur la touche 3 (menu). Les rubriques accessibles sont:

- Date/Heure
- Timer
- Sleep (uniquement avec poêle allumé)
- Selection
- Info

Configuration date et heure

Pour régler la date et l'heure, procéder comme suit:

- Appuyer sur la touche "menu".
- Sélectionner "Date/Heure".
- Confirmer en appuyant sur "Menu".
- Défiler avec les flèches et sélectionner les variables à modifier une à la fois : Jour, heures, minutes, numéro du jour, mois, année.
- Sélectionner "menu" pour confirmer.
- A l'aide des touches + - modifier.
- Enfin, appuyer sur "menu" pour confirmer et sur "esc" pour sortir.

Configuration Timer (voir chapitre spécifique)

Configuration Sleep (voir chapitre spécifique)

## 8.4 MENU SELECTION

Le menu SELECTION permet d'intervenir sur les modes de fonctionnement du poêle:

a - Langue

b - Nettoyage (affiché seulement avec le poêle éteint)

c - Vis Sans Fin (affiché seulement avec le poêle éteint)

d - Bip

e - Therm. Deporte (activation)

f - Auto-Eco (activation)

g - Temps Off Eco (par défaut 5 minutes)

x - Easy Set

h - Dosage Pellet

i - Var.rpm Fumées

j - Test Composants (affiché seulement avec le poêle éteint)

k - Fonction Ramoneur (à activer uniquement lorsque le poêle est allumé, pour la vérification des émissions sur le terrain) l - Menu Technique

### a - Langue

Pour sélectionner la langue, procéder comme suit:

- Appuyer sur la touche "menu".
- Défiler avec les flèches et sélectionner "Sélection".
- Appuyer sur "menu" pour confirmer.
- Défiler avec les flèches et sélectionner "Langue".
- Appuyer sur "menu" pour confirmer.
- À l'aide des touches +-, sélectionner la langue souhaitée (IT/EN/DE/FR/ES/NL/PL/DA/SL)
- Appuyer sur "menu" pour confirmer et sur "esc" pour sortir.

### b - Nettoyage

Pour sélectionner "Nettoyage" (uniquement avec poêle éteint), procéder comme suit:

- Appuyer sur la touche "menu".
- Défiler avec les flèches et sélectionner "Sélection".
- Appuyer sur "menu" pour confirmer.
- Défiler avec les flèches et sélectionner "Nettoyage".
- Appuyer sur "menu" pour confirmer.
- À l'aide des touches + - sélectionner "on".
- Appuyer sur "menu" pour confirmer et sur "esc" pour sortir

### c - Vis Sans Fin

Pour sélectionner "Vis Sans Fin" (uniquement avec poêle éteint), procéder comme suit :

- Appuyer sur la touche "menu".
- Défiler avec les flèches et sélectionner "Sélection".
- Appuyer sur "menu" pour confirmer.
- Défiler avec les flèches et sélectionner "Vis Sans Fin".
- Appuyer sur "menu" pour confirmer.
- À l'aide des touches + - sélectionner "Activée".
- Appuyer sur "menu" pour confirmer et sur "esc" pour sortir.

### d - Bip

Cette fonction est désactivée par défaut ; pour l'activer, procéder comme suit :

- Appuyer sur la touche "menu".
- Défiler avec les flèches et sélectionner "Sélection".
- Appuyer sur "menu" pour confirmer.
- Défiler avec les flèches et sélectionner "Bip".
- Appuyer sur "menu" pour confirmer.
- À l'aide des touches + - sélectionner "on".
- Appuyer sur "menu" pour confirmer et sur "esc" pour sortir.

## **e - Therm. Deporte (voir chapitre spécifique)**

### **f - Auto-Eco**

Pour sélectionner la fonction Auto-Eco, procéder comme suit :

- Appuyer sur la touche "menu".
- Défiler avec les flèches et sélectionner "Sélection".
- Appuyer sur "menu" pour confirmer.
- Défiler avec les flèches et sélectionner "Auto-Eco".
- Appuyer sur "menu" pour confirmer.
- À l'aide des touches + - sélectionner "on".
- Appuyer sur "menu" pour confirmer et sur "esc" pour sortir

### **g - Temps Off Eco**

Pour sélectionner la fonction Temps Off Eco, procéder comme suit :

- Appuyer sur la touche "menu".
- Défiler avec les flèches et sélectionner "Sélection".
- Appuyer sur "menu" pour confirmer.
- Défiler avec les flèches et sélectionner "Temps Off Eco".
- Appuyer sur "menu" pour confirmer.
- À l'aide des touches +/-, entrer les minutes.
- Appuyer sur "menu" pour confirmer et sur "esc" pour sortir.

### **x - Easy Set**

Pour sélectionner la fonction Easy Set, procéder comme suit :

- Appuyer sur la touche "menu".
- Défiler avec les flèches et sélectionner "Sélection".
- Appuyer sur "menu" pour confirmer.
- Défiler avec les flèches et sélectionner "Easy Set".
- Appuyer sur "menu" pour confirmer.
- À l'aide des touches +/-, sélectionner Easy Set souhaitée (SET1 - SET2 - SET3 - SET4)
- Appuyer sur "menu" pour confirmer et sur "esc" pour sortir.

### **h - Dosage Pellet**

Pour sélectionner la recette, procéder comme suit :

- Appuyer sur la touche "menu".
- Défiler avec les flèches et sélectionner "Sélection".
- Appuyer sur "menu" pour confirmer.
- Défiler avec les flèches et sélectionner "Dosage Pellet".
- Appuyer sur "menu" pour confirmer.
- À l'aide des touches + - modifier le %.
- Appuyer sur "menu" pour confirmer et sur "esc" pour sortir.

### **i - Var.rpm Fumees**

Pour modifier le paramètre, procéder comme suit :

- Appuyer sur la touche "menu".
- Défiler avec les flèches et sélectionner "Sélection".
- Appuyer sur "menu" pour confirmer.
- Défiler avec les flèches et sélectionner "Var.rpm Fumées".
- Appuyer sur "menu" pour confirmer.
- À l'aide des touches + - modifier le %.
- Appuyer sur "menu" pour confirmer et sur "esc" pour sortir.

### **j - Test Composants**

Pour activer la fonction "Test Composants" (uniquement avec poêle éteint), procéder comme suit :

- Appuyer sur la touche "menu".
- Défiler avec les flèches et sélectionner "Sélection".
- Appuyer sur "menu" pour confirmer.
- Défiler avec les flèches et sélectionner "Test Composants".



- Appuyer sur "menu" pour confirmer.
- À l'aide des touches + -, sélectionner le test à effectuer.
- Appuyer sur "menu" pour confirmer et sur "esc" pour sortir

### k - Fonction Ramoneur

Pour activer la fonction "ramonage", procéder comme suit:

- Appuyer sur la touche "menu".
- Défiler avec les flèches et sélectionner "Sélection".
- Appuyer sur "menu" pour confirmer.
- Défiler avec les flèches et sélectionner "Fonction Ramoneur".
- Appuyer sur "menu" pour confirmer.
- À l'aide des touches + - sélectionner "on" (off par défaut)
- Appuyer sur "menu" pour confirmer et sur "esc" pour sortir.

### I - Menu Technique

Pour accéder au Menu Technique, appeler un centre d'assistance car il faut un mot de passe pour entrer.

## 8.5 INFO MENU

- Type produit
- Firmware version
- Software info
- Heures Tot.
- Allumage N.
- Rpm V.Fumees
- Temp.Fumees
- Tens. ventilateur air
- Vis Sans Fin
- Flamme

## 8.6 ALLUMAGE DU POÊLE

Nous vous rappelons que le premier allumage doit être effectué par un technicien qualifié et agréé qui contrôle la bonne installation, selon les normes en vigueur, et le bon fonctionnement.

- Si des livrets ou des manuels se trouvent dans la chambre de combustion, enlevez-les.
- S'assurer que la porte soit fermé.
- Assurez-vous que la fiche est insérée dans la prise électrique.
- Avant d'allumer le poêle, s'assurer que le brasero soit propre.
- Pour démarrer le poêle, maintenir appuyée la touche P1 pendant quelques instants jusqu'à l'affiche de « ON » avec la flamme clignotante sur le côté, le préchauffage de la résistance d'allumage commence. Après quelques secondes environ, la vis sans fin charge les pellets et le chauffage de la résistance continue. Lorsque la température est suffisamment élevée (après 5-8 minutes environ), l'allumage est considéré effectué.
- La phase d'allumage achevée, le poêle se met en mode de travail en affichant la puissance calorifique sélectionnée, la température ambiante et la **flamme grande** (voir Fig. 9).
- Si la valeur de la température ambiante dépasse la limite établie à partir du clavier lors du réglage de la température, la puissance calorifique est portée au minimum en affichant la **flamme petite** (voir Fig. 10). Lorsque la température ambiante retourne au-dessous de la température configurée, le poêle retourne à la puissance configurée.



Fig. 9 - Flamme grande



Fig. 10 - Flamme petite

## 8.7 ÉCHEC ALLUMAGE

Si les pellets ne s'allument pas, l'absence d'allumage sera signalée par une alarme A01 « Non-démarrage ».

Si la température ambiante est plus basse de 5°C, la résistance pourrait ne pas chauffer suffisamment pour assurer l'enclenchement du pellet, par conséquent, vider le brasero du pellet imbrûlé et répéter l'allumage.

Un trop-plein de pellets dans le brasero ou des pellets humides ou brasero sales rendent l'allumage difficile. Une épaisse fumée

blanche nocive pour la santé et pouvant entraîner des explosions dans la chambre de combustion peut se former. Il ne faut donc pas rester devant le poêle lors de la phase d'allumage si l'on constate la présence d'une épaisse fumée blanche.



*Si après quelques mois la flamme est faible et/ou de couleur orange, ou si le verre devient considérablement noir, ou le brasier s'incruste, nettoyer le poêle, nettoyer le tuyau de fumées et le conduit des fumées.*



**ATTENTION !**

*S'assurer que le foyer soit dépourvu de granulés et de cendres accumulés à cause d'un mauvais allumage. Si le foyer n'est pas nettoyé avant un rétablissement, on risque d'autres mauvais allumages et même une explosion dans certains cas.*

## 8.8 ARRÊT (SUR LE PANNEAU : OFF AVEC LA FLAMME CLIGNOTANTE)

Si vous appuyez sur la touche d'arrêt ou s'il y a une signalisation d'alarme, le poêle entre dans la phase d'arrêt thermique qui prévoit l'exécution automatique des phases suivantes:

- Le chargement du pellet cesse.
- Le ventilateur ambiant continue de fonctionner jusqu'à atteindre la température souhaitée.
- Le ventilateur des fumées est configuré au maximum et il y reste jusqu'à atteindre la température souhaitée, plus 10 minutes ultérieures de sécurité au terme desquelles, si la T des fumées est descendue au-dessous du seuil d'arrêt, il s'arrête définitivement, sinon, la phase de refroidissement continue.
- Si le poêle s'est éteint régulièrement mais, par inertie thermique la température des fumées dépasse à nouveau le seuil, la phase d'arrêt redémarre jusqu'à ce que la température redescende.

## 8.9 COUPURE D'ÉNERGIE

- Après une coupure de l'alimentation électrique inférieure à 10 secondes, le poêle retrouve la puissance fixée.
- Après une coupure de l'alimentation électrique de plus de 10 secondes, le poêle entre dans la phase d'arrêt. Une fois la phase de refroidissement terminée, le poêle repart automatiquement en suivant les différentes phases.

## 8.10 MENU REGLAGES

Pour accéder au menu réglages, procéder comme suit :

- Appuyer sur les touches - +.
- Défiler avec les flèches < > et sélectionner "Conf T. Amb" ou "Vit.Echangeur 1" ou "Vit.Echangeur 2" ou "Comfort Mode" ou "Flamme".
- Appuyer sur "menu" pour entrer dans l'option choisie.
- Modifier avec les touches + -.
- Appuyer sur "menu" pour confirmer et sur "esc" pour sortir.

**Conf T. Amb** - cette fonction permet de configurer la température que l'on souhaite atteindre dans le lieu où le poêle est installé pour un maximum de 5°C à un maximum de 35°C. Lorsque cette condition est réalisée, le poêle se met dans un état correspondant aux valeurs minimales de consommation (flamme et vitesse du ventilateur d'air chaud au minimum) pour reprendre ensuite les valeurs configurées quand la température ambiante descend au-dessous du seuil configuré (voir **Fig. 11**).

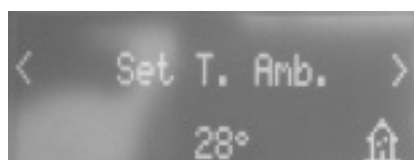


Fig. 11 - Écran

NOTA : Le point à droite de la température ambiante lue sur l'écran (en haut à droite) du panneau des commandes indique le demi-degré (ex. 23.° équivaut à 23.5°C).

**Vit.Echangeur 1** - cette fonction permet de sélectionner la vitesse souhaitée pour les ventilateurs ambiants de 1 à 5 ou A. A signifie automatique, la ventilation suit la puissance, configuration conseillée (voir **Fig. 12**).

**Vit.Echangeur 2** - (UNIQUEMENT POUR POÊLES AVEC CANALISATION) cette fonction permet de sélectionner la vitesse souhaitée pour les ventilateurs CONDUITS D'AÉRATION de 1 à 5 ou A. A signifie automatique, la ventilation suit la puissance, configuration conseillée (voir **Fig. 13**).

**Vit.Echangeur 3** - (UNIQUEMENT POUR POÊLES AVEC CANALISATION) cette fonction permet de sélectionner la vitesse souhaitée pour les ventilateurs CONDUITS D'AÉRATION de 1 à 5 ou A. A signifie automatique, la ventilation suit la puissance, configuration conseillée (voir Fig. 14).

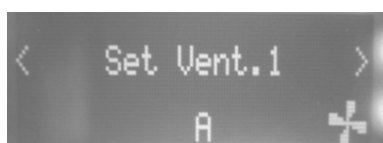


Fig. 12 - Écran

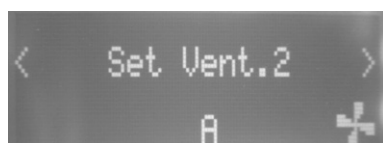


Fig. 13 - Écran

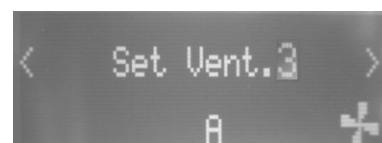


Fig. 14 - Écran

Avec la fonction « 1 » ou « 2 » ou « 3 » ou « 4 » ou « 5 », on oblige le ventilateur à toujours tourner à la puissance sélectionnée. (Par exemple: si nous réglons sur 3, le ventilateur, même s'il est à puissance 5, tournera comme s'il était à puissance 3, etc.).



À la puissance maximum 5 avec des ventilateurs à la puissance minimum 1, il y a un risque de surchauffe du poêle pouvant déclencher l'alarme de sécurité thermique "SECURITE THERM".

**Comfort Mode** - Dans les versions à air, il ne peut pas être désactivé. À la puissance 1, les ventilateurs sont éteints. Dans les versions avec canalisation, le mode confort permet d'activer ou désactiver automatiquement tous les ventilateurs à la puissance 1. En cas de configuration automatique (A), le mode confort est actif par défaut et désactive, en même temps que le ventilateur d'ambiance, ceux de la canalisation. Pour les réactiver, il suffit de configurer pour ces derniers un réglage différent de l'automatique, p. ex. 1, 2, 3, 4, 5.

**Flamme** - cette fonction permet de configurer la puissance de la flamme à partir d'un minimum de 1 à un maximum de 5. Les niveaux de puissance correspondent à une valeur différente de consommation du combustible, en configurant 5, l'espace se réchauffe plus vite ; en configurant 1, la température peut être maintenue constante pour une plus longue durée. Le set flamme se configure automatiquement au minimum lorsque la valeur de la température configurée est satisfaite. Si une seule encoche est affichée, le poêle est en puissance de flamme 1. Si 5 encoches sont affichées, le poêle est en puissance de flamme 5. Mais si les encoches clignotent, un nettoyage automatique est en cours.

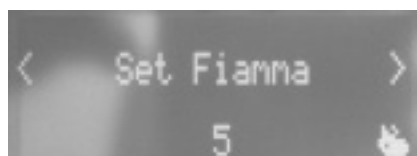


Fig. 15 - Écran



Fig. 16 - Niveaux de puissance

## 8.11 MODE PROGRAMME (TIMER) - MENU PRINCIPAL



Le réglage du jour et de l'heure courants est fondamental pour le fonctionnement correct du timer.

Il y a six programmes TIMER à configurer; pour chacun d'entre eux, l'utilisateur peut décider l'heure d'allumage, d'arrêt et les jours de la semaine où l'activer.

Lorsqu'un ou plusieurs programmes sont activés, le panneau affiche alternativement l'état du poêle et TIMER "n" où "n" est le numéro relatif aux programmes timer activés.

Exemple:

- TIMER 1 Programme timer 1 activé.
- TIMER 1-4 Programmes timer 1 te 4 activés.
- TIMER 1-2-3-4-5-6 Programmes timer tous activés.

## EXEMPLE DE PROGRAMMATION

Avec poêle allumé ou éteint :

- entrer dans le MENU,
- défiler avec les flèches <> jusqu'à la rubrique TIMER,
- appuyer sur la touche "menu".
- le système propose "P1" (appuyer sur les touches <> pour les timers suivants P2, P3, P4, P5, P6)
- pour activer "P1", appuyer sur la touche "menu"
- appuyer sur + - et sélectionner "ON"
- confirmer avec la touche "menu".

Comme heure de départ, il proposera 00:00 ; avec la touche +-, régler l'heure de départ et appuyer sur la touche "menu" pour confirmer.

Le passage suivant propose une heure d'arrêt qui correspond à 10 minutes plus tard par rapport à celle configurée pour l'allumage. appuyer sur la touche + et régler l'heure d'arrêt, confirmer avec la touche "menu".

Ensuite, les jours de la semaine où activer ou pas le timer que vous venez de configurer, vous seront proposés. A l'aide de la touche - ou +, mettre en évidence, avec le fond blanc, le jour où vous souhaitez activer le timer et confirmer avec la touche "menu". Si aucun jour de la semaine n'est confirmé comme étant activé, à son tour le programme timer ne sera pas activé à l'écran d'état. Continuer avec la programmation des jours suivants ou appuyer sur "ESC" pour sortir. Répéter la procédure pour programmer les autres timers.

## 8.12 EXEMPLES DE PROGRAMMATION

| P1  |       |       | P2    |       |       |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|
| on  | off   | jour  | on    | off   | jour  |
| 08:00                                     | 12:00 | lundi | 11:00 | 14:00 | lundi |
| Poêle allumé de 08:00 à 14:00             |       |       |       |       |       |
| on  | off   | jour  | on    | off   | jour  |
| 08:00                                     | 11:00 | lundi | 11:00 | 14:00 | lundi |
| Poêle allumé de 08:00 à 14:00             |       |       |       |       |       |
| on  | off   | jour  | on    | off   | jour  |
| 17:00                                     | 24:00 | lundi | 00:00 | 06:00 | mardi |
| Poêle allumé du lundi 17:00 à mardi 06:00 |       |       |       |       |       |

## 8.13 REMARQUES POUR LE FONCTIONNEMENT TIMER

- Le départ avec timer se produit toujours avec la dernière température et ventilation imposées (ou avec les configurations par défaut de 20°C et V3 si elles n'ont jamais été modifiées)
- Il est possible de configurer l'heure d'arrêt de « l'heure d'allumage + 10 minutes » jusqu'à 23:50. Si l'on configure 24:00 comme heure d'arrêt, le poêle ne s'éteindra pas (n'utiliser cette heure d'arrêt, par exemple, que si le jour suivant il y a un programme qui continue à partir de 00:00).
- Si l'heure d'arrêt n'est pas déjà mémorisée, elle propose une heure d'allumage à + 10 minutes.
- Un programme timer éteint le poêle à 24:00 d'un jour et un autre programme l'allume à 00:00 du jour suivant: le poêle reste allumé.
- Un programme propose un allumage et un arrêt à des heures comprises à l'intérieur d'un autre programme timer: si le poêle est déjà allumé, le start n'aura aucun effet tandis que le OFF éteindra le poêle.
- Avec le poêle allumé et le timer activé, appuyer sur la touche OFF et le poêle s'arrête, il se rallumera automatiquement à la prochaine heure prévue par le timer.
- Avec le poêle éteint et le timer activé, appuyer sur la touche ON et le poêle s'allume, il s'éteindra à l'heure prévue par le timer activé.

## 8.14 MODE AUTO ECO (VOIR POINTS F-G MENU SELECTION A PAG. 15)

Pour activer le mode "Auto-Eco" et le réglage du temps, voir **MENU SELECTION a pag. 15**.

La possibilité de régler le "Temps Off Eco" découle du besoin d'obtenir un fonctionnement correct dans les différents espaces où le poêle peut être installé et également pour éviter des arrêts et des rallumages continus si la température ambiante est sujette à des changements (courants d'air, espaces peu isolés, etc.).

La procédure d'arrêt depuis ECO s'active automatiquement lorsque le dispositif de rappel puissance est satisfait (sonde ambiante + 1°C ou thermostat externe à contact ouvert, voir **(Fig. 17)**), la diminution du temps « Temps Off Eco » commence (d'usine 5 minutes, voir **Fig. 18**, modifiable à l'intérieur du menu « Configurations »). Pendant cette phase, l'affichage du petit panneau est ON avec flamme petite et en alternance Chrono (si actif) - Eco actif



Fig. 17 - Eco actif 1



Fig. 18 - Eco actif 2



Fig. 19 - Eco actif 3

En haut de l'écran sont affichées les minutes pour indiquer le compte à rebours pour Eco Stop. La flamme se porte en P1 et elle y reste jusqu'à l'écoulement du temps « Temps Off Eco » programmé et, si les conditions sont encore satisfaites, elle passe à la phase d'arrêt. Le comptage de l'arrêt depuis ECO se met à zéro si l'un des dispositifs retourne à appeler puissance.

À partir du moment où l'arrêt commence, sur le panneau s'affiche : Off - Eco Actif - flamme petite clignotante (voir **Fig. 19**).

Lorsque les conditions de poêle éteint sont atteintes, le panneau affiche OFF-ECO Actif avec un symbole de flamme éteint. Pour le rallumage depuis ECO, les conditions suivantes doivent être satisfaites en même temps :

- Sonde ambiante - 1°C ou thermostat externe à contact fermé (pour au moins 20" afin d'éviter des faux rappels)
- Lorsque 5 minutes depuis le début de l'arrêt sont écoulées.

## 8.15 FONCTION SLEEP (MENU PRINCIPAL)

Sleep s'active uniquement avec le poêle allumé; il permet de configurer rapidement une heure à laquelle le produit doit s'éteindre. Pour configurer Sleep, procéder comme suit:

- Entrer dans MENU
- Défiler avec les flèches <> jusqu'à la rubrique SLEEP
- Appuyer sur Menu
- Avec les touches + -, régler l'heure d'arrêt souhaitée.

Le panneau propose une heure d'arrêt de 10 minutes après l'heure actuelle, à régler avec la touche 4 jusqu'au jour suivant ( il est donc possible de reculer l'arrêt jusqu'à un maximum de 23 heures et 50 minutes).



Fig. 20 - Sleep

Si j'active la fonction SLEEP avec TIMER activé, le premier a la prévalence et par conséquent, le poêle ne s'éteindra pas à l'heure prévue par le timer mais à l'heure établie à partir du sleep, même si elle est postérieure à l'heure d'arrêt prévue par le timer.

## 8.16 FONCTION EASY SET (VOIR POINTS X MENU SELECTION A PAG. 15)

Le bon fonctionnement d'un poêle à granulés dépend principalement du conduit de fumée auquel il est raccordé. Une fois raccordé, il est tout aussi important de régler correctement les paramètres de combustion. La fonction Easy Set vous permet de régler automatiquement la combustion de manière plus simple, si vous constatez des difficultés de la part du poêle à brûler correctement le combustible.

Dans le menu « Paramètres », au niveau de la fonction Easy Set, il y a 4 configurations possibles : SET1-SET2-SET3-SET4. Sélectionnez le SET en fonction de votre type d'installation effectuée.

### Attention, avant de modifier la programmation du poêle :

- il est recommandé de toute manière de modifier les réglages d'usine sous la supervision d'un technicien agréé.
- assurez-vous que le conduit de fumée a été installé et certifié par un technicien qualifié, conformément aux lois en vigueur

### Explications des configurations "Easy Set" disponibles par rapport à quelque installation "type" de référence :

**SET 0 :** Paramètres par défaut

**SET 1 :** Sortie de fumée verticale

**SET 2 :** Sortie de fumée verticale concentrique (utilisée principalement en France)

**SET 3 :** Sortie de fumée concentrique horizontale ventouse (utilisée et légalisée exclusivement en France)

**SET 4 :** Raccord de fumée avec partie horizontale

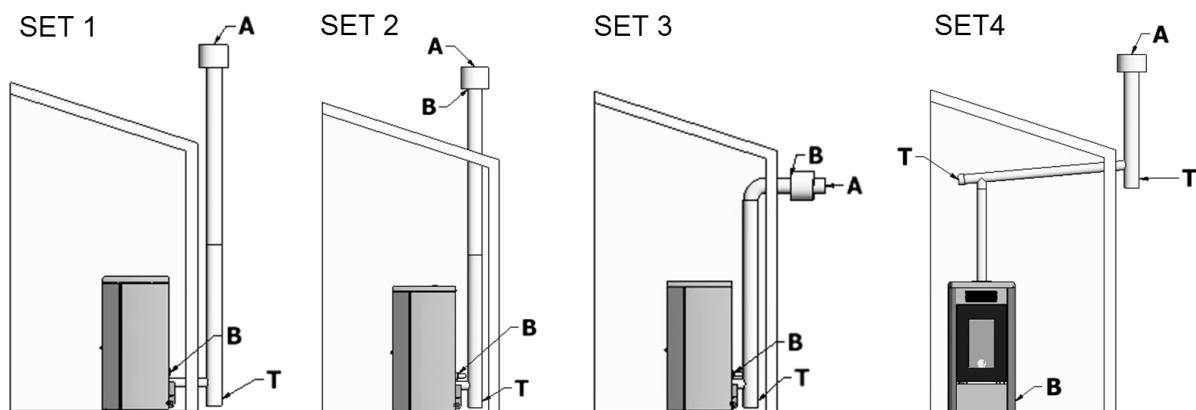


Fig. 21 - Ensemble d'exemples

| LEGENDA | Fig. 21               |
|---------|-----------------------|
| A       | Sortie de fumée       |
| B       | Prise d'air comburant |
| T       | Trappe d'inspection   |

## 8.17 RECETTE PELLETS (VOIR POINT H MENU SELECTION A PAG. 15)



Changements à apporter avec l'aide du technicien agréé.



S'active uniquement avec la fonction Easy Set désactivée, "SET: 0" !

Cette fonction sert à adapter le poêle aux pellets. En effet, vu que le marché propose de nombreux types de pellets, le fonctionnement du poêle varie beaucoup en fonction de la qualité du combustible. Si les pellets ont tendance à se boucher dans le brasier à cause d'un excès de chargement de combustible ou si la flamme est toujours haute même aux faibles puissances et, vice-versa si la flamme est basse, il est possible de diminuer/augmenter l'apport de pellets dans le brasier :

Les valeurs disponibles sont :

-30 = Diminution de 30% par rapport à la configuration d'usine.

-25 = Diminution de 25% par rapport à la configuration d'usine.

-20 = Diminution de 20% par rapport à la configuration d'usine.

-15 = Diminution de 15% par rapport à la configuration d'usine.

-10 = Diminution de 10% par rapport à la configuration d'usine.

-5 = Diminution de 5% par rapport à la configuration d'usine.

0 = Aucune variation.

+5 = Augmentation de 5% par rapport à la configuration d'usine.

+10 = Augmentation de 10% par rapport à la configuration d'usine.

+15 = Augmentation de 15% par rapport à la configuration d'usine.

## 8.18 VARIATION TR/MIN FUMÉES (VOIR POINT I MENU SELECTION A PAG. 15)



Changements à apporter avec l'aide du technicien agréé.



S'active uniquement avec la fonction Easy Set désactivée, "SET: 0" !

Si l'installation présente des difficultés pour l'évacuation des fumées, (absence de tirage, voire pression dans le conduit), il est possible d'augmenter la vitesse d'écoulement des fumées et des cendres. Cette modification permet également de résoudre de manière

optimale l'ensemble d'éventuels problèmes de colmatage des pellets dans le brasier et la formation de sédiments dans le fond du brasier qui se créent à cause des combustibles de mauvaise qualité ou qui produisent beaucoup de cendres. Les valeurs disponibles sont de -27% à +27% avec des variations de 3 points à la fois. La variation en négatif peut servir si la flamme est trop basse.

## 8.19 FONCTION RAMONAGE (UNIQUEMENT POUR LES TECHNICIENS D'ENTRETIEN) - VOIR POINT K MENU SELECTION A PAG. 15

Cette fonction ne peut être activée que le poêle étant allumé et en distribution de puissance et force de fonctionnement en chauffage avec le paramètre P5, avec ventilateur (le cas échéant) en V5. D'éventuelles corrections doivent être effectuées en pourcentage de chargement/ventilation fumées. La durée de cet état est de 20 minutes, le compte à rebours est affiché sur le panneau. À tout moment, le technicien peut interrompre cette phase en appuyant rapidement sur la touche on/off.

## 9 CARBURANT

### 9.1 COMBUSTIBLE

- Utilisez des granulés de qualité car cela affecte considérablement le pouvoir calorifique et les résidus de cendres.
- Des pellets inadaptés provoquent une mauvaise combustion et obstruent souvent les braseros et les conduits d'évacuation ; la consommation augmente, les rendements calorifiques diminuent, le colmatage du verre et la quantité de cendres et d'imbrûlés augmentent.



*Tout granulés humide engendre une mauvaise combustion et un mauvais fonctionnement; il faudra par conséquent s'assurer de le stocker dans des locaux secs et à une distance d'un mètre au moins du poêle et/ou de toute autre source de chaleur.*

- Il est conseillé d'essayer différents types de pellets disponibles sur le marché et de choisir celui qui donne les meilleures performances.

Ne pas utiliser de pellets autres que ceux en bois naturel car ils peuvent contenir des composants chimiques, très agressifs, qui corrodent le métal.

- Sur le marché, il existe des granulés de qualité et de dimensions variables : plus le granulé est petit, plus l'apport de combustible est important, ce qui entraîne une mauvaise combustion.



*Selon le type de granulés, il peut être nécessaire d'étalonner les paramètres, contactez un centre de service agréé.*

Les principales certifications de qualité pour les pellets qui existent sur le marché européen permettent de garantir que le combustible rentre dans la classe A1/A2 selon la norme ISO 17225-2. Ces certifications, comme par exemple ENPlus, DINplus, Ö-Norm M7135, garantissent notamment le respect des caractéristiques suivantes :

- pouvoir calorifique : 4,6 ÷ 5,3 kWh/kg.
- Teneur en eau : ≤ 10 % du poids.
- Pourcentage de cendres : max. 1,2 % du poids (A1 inférieur à 0,7 %).
- Diamètre : 6±1/8±1 mm.
- Longueur : 3÷40 mm.
- Contenu : 100 % bois non traité et sans aucun ajout de substances liantes.



**Il est obligatoire d'utiliser la classe de pellets certifiés A1 selon la norme ISO 17225-2. L'utilisation de pellets non conformes aux indications précédentes compromet le fonctionnement de votre produit et peut, par conséquent, entraîner l'annulation de la garantie et de la responsabilité sur le produit.**

## 9.2 APPROVISIONNEMENT GRANULÉS



Fig. 22 - Ouverture incorrecte du sac des granulés



Fig. 23 - Ouverture correcte du sac des granulés

Il est déconseillé de remplir le réservoir avec les granulés quand le poêle est en marche.

- Ne pas mettre en contact le sachet de combustible avec les surfaces chaudes du poêle.
- Il ne faut pas verser dans le réservoir des résidus de combustible (braises imbrûlées) venant des restes d'allumages.

## 9.3 TIMER DE RAVITAILLEMENT PELLET

Ce poêle est doté d'un timer de sécurité qui s'active **90 secondes** après que la porte du réservoir du pellet reste ouverte pendant le ravitaillement (voir **Fig. 24** et **Fig. 26**). Les 90 secondes écoulées, le poêle se met en alarme dépression «A05» et procède à la phase d'arrêt.

Attendre la fin de l'arrêt et puis rallumer le poêle.



Fig. 24 - Porte ouverte



Fig. 25 - joint détérioré

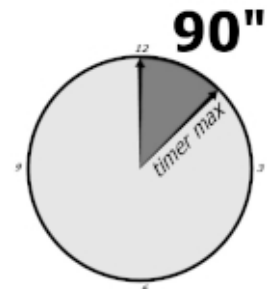


Fig. 26 - Timer : 90 secondes



*Pour un bon fonctionnement, le poêle doit fonctionner avec la porte de ravitaillement pellet toujours fermée, si elle reste ouverte pendant plus de 90 secondes, le poêle s'éteindra.*

- Lorsque l'on ouvre la porte du réservoir le système de chargement s'arrête.



*Ne fermez pas le couvercle avec les granulés sous le joint car il se détériore et n'a plus de joint (voir **Fig. 25**).*

## 10 VENTILATION

- Le poêle est doté d'une ventilation.
- L'air repoussé par le ventilateur permet au poêle de se maintenir à un bas régime de température évitant des sollicitations excessives des matériaux qui le composent.
- Ne pas obstruer les fentes d'air chaud avec des objets, car il y a un risque de surchauffe du poêle!
- Le poêle n'est pas adapté pour la cuisson des aliments.





Fig. 27 - Ne pas obstruer les fentes d'air

## 11 TELECOMMANDE (OPTIONAL)

- Le poêle peut être commandé par télécommande (optional)
- Pour le fonctionnement il faut 1 pile du type Lithium battery CR 2025 (3Volt)
- Température de fonctionnement 0 °C / 50 °C
- Signal infrarouge 38 khz



Les piles usées contiennent des métaux nocifs pour l'environnement et doivent donc être éliminées séparément dans des bacs prévus à cet effet.



Fig. 28 - Télécommande

### LÉGENDE Fig. 28

|                 |   |
|-----------------|---|
| <b>Touche 1</b> | Augmente la température désirée (5÷35 °C)     |
| <b>Touche 2</b> | Diminue la température désirée (35÷5 °C)      |
| <b>Touche 3</b> | On / off                                      |
| <b>Touche 4</b> | Menu  |
| <b>Touche 5</b> | Diminue la puissance du niveau 5 au niveau 1  |
| <b>Touche 6</b> | Augmente la puissance du niveau 1 au niveau 5 |

## 12 DISPOSITIFS DE SECURITE ET ALARMES

Le produit est équipé des dispositifs de sécurité suivants.

### 12.1 PRESSOSTAT

- Contrôle la pression dans le conduit des fumées. Il bloque la vis sans fin du chargement de pellets dans les cas suivants :
- déchargement bouché
- contre-pressions importantes (vent)
- passages des fumées engorgés
- réservoir de chargement pellet ouvert

- porte feu ouverte ou joints usés ou abîmés.
- voir VARIATION RPM FUMÉES Manuel de l'Utilisateur

## 12.2 SONDE TEMPERATURE FUMÉES

Relève la température des fumées en permettant le démarrage ou bien en arrêtant le produit lorsque la température des fumées descend en-dessous de la valeur préconfigurée.

## 12.3 THERMOSTAT A CONTACT DANS LE RESERVOIR COMBUSTIBLE

Si la température dépasse la valeur de sécurité imposée, le fonctionnement du poêle s'arrête immédiatement.

## 12.4 DISPOSITIFS DE SECURITE ELECTRIQUE

La chaudière est protégée des sauts de courant violents par un fusible général qui se trouve dans le petit panneau d'alimentation placé sur l'arrière de la chaudière. D'autres fusibles pour la protection des cartes électroniques sont situés sur celles-ci.

## 12.5 VENTILATEUR FUMÉES

Si le ventilateur s'arrête, la carte électronique bloque de façon rapide la fourniture de pellets et le message d'alarme s'affiche.

## 12.6 MOTOREDUCTEUR

Si le motoréducteur s'arrête, la chaudière continue de fonctionner jusqu'à tant que ne s'éteigne la flamme pour cause de manque de combustible et jusqu'à tant que le niveau minimum de refroidissement ne soit pas atteint.

## 12.7 DEFAUT TEMPORAIRE DE COURANT

Si le manque de tension électrique est inférieure à 10", le poêle retourne à l'état de fonctionnement précédent; s'il dépasse 10", il effectue un cycle de refroidissement/rallumage.

## 12.8 DEFAUT D'ALLUMAGE

Si durant la phase d'allumage, aucune flamme ne se développe, la chaudière se met en alarme.

## 12.9 COUPURE DE COURANT AVEC POELE ALLUME

En cas de manque de tension de réseau (BLACKOUT), le poêle se comporte de la façon suivante:

- Blackout inférieur à 10": il reprend son fonctionnement en cours;
- Si une perte d'alimentation supérieure à 10" se produit avec le poêle allumé ou en phase d'allumage, lorsque le poêle est à nouveau alimenté, le reporter dans la condition de fonctionnement précédente en suivant la procédure suivante:

2) Effectue une phase de refroidissement maximale.

3) Effectue une nouvelle allumage.

Durant la phase 1, le panneau affiche ON BLACK OUT.

Durant la phase 2, le panneau affiche Allumage.

Si lors de la phase 1, le poêle reçoit des commandes su tableau et donc effectuées manuellement par l'utilisateur, alors le poêle cesse d'effectuer l'état de restauration après blackout et il procède à un allumage et à un arrêt comme demandé par la commande.

## 12.10 SIGNALISATIONS DES ALARMES

Si une condition de fonctionnement différente de celle prévue par le fonctionnement régulier du poêle se produit alors une condition d'alarme apparaît.

Le tableau de contrôle donne des indications sur le motif de l'alarme en cours.

| SIGNALISATION TABLEAU | TYPE DE PROBLEME          | SOLUTION  |
|-----------------------|---------------------------|---|
| A01                   | Défaut d'allumage du feu. | Contrôler la propreté du brasier/le niveau des pellets dans le réservoir.   |
|                       |                           | Contrôler le niveau du pellet dans le réservoir.  |
|                       |                           | Contrôler que le brasier soit correctement positionné dans son logement et qu'il n'y ait pas d'incrustations ou d'imbrûlés. |
|                       |                           | Contrôler que le couvercle du pellet et que la porte feu soient correctement fermés   |
|                       |                           | Conduit d'évacuation des fumées bouché  |
|                       |                           | Résistance d'allumage endommagée  |

| SIGNALISATION TABLEAU  | TYPE DE PROBLEME   | SOLUTION  |
|------------------------|--|---|
| A02                    | Extinction anormale du feu.  | Contrôler le niveau des pellets dans le réservoir.  |
| A03 Alarme thermostats | La température du réservoir pellets ou la température de l'eau dépasse le seuil de sécurité prévu. | Attendre la fin de la phase de refroidissement, annuler l'alarme et rallumer le poêle en plaçant le chargement du combustible au minimum (menu SELECTION - Dosage Pellet).<br>Vérifier que la poussière ne bouche pas la grille d'aération réalisée sur le dos du poêle.<br>Si l'alarme persiste, contacter le centre d'assistance. Vérifier si le ventilateur d'ambiance fonctionne correctement (le cas échéant). |
| A04                    | Surchauffe des fumées.   | Le seuil des fumées imposé a été dépassé. Réduire le chargement des pellets (menu SELECTION - Dosage Pellet).   |
| A05 Alarme pressostats | Intervention du pressostat des fumées. (voir VARIATION RPM FUMÉES Manuel de l'Utilisateur)         | Vérifier les obstructions de la cheminée / l'ouverture de la porte du feu, l'ouverture du réservoir pellet, l'étanchéité des joints, le nettoyage des conduits latéraux d'évacuation des fumées, raccord de porte-tuyau obstrué, cheminée trop longue, conditions météo défavorables, poêle bouché.   |
| A08                    | Fonctionnement anormal du ventilateur fumées.  | Si l'alarme persiste, contacter le centre d'assistance.   |
| A09                    | Panne de la sonde fumées.  | Si l'alarme persiste, contacter le centre d'assistance.   |
| SERVICE                | Avis de maintenance périodique (ne bloque pas).  | Lorsque cette mention clignotante apparaît à l'allumage, cela signifie que les heures de fonctionnement préétablies avant la maintenance sont écoulées. Appeler le centre d'assistance.   |

## 12.11 MISE A ZERO DE L'ALARME

Pour mettre l'alarme à zéro, il faut appuyer sur la touche 1 (ESC) pendant quelques instants. Le poêle effectue un contrôle pour déterminer si la cause de l'alarme persiste ou pas.

Dans le premier cas, l'alarme sera de nouveau affichée, dans le second cas, elle se placera sur OFF.

Si l'alarme persiste, contacter le centre d'assistance.

## 13 NETTOYAGE ORDINAIRE

### 13.1 AVANT-PROPOS

Pour une longue durée de vie du poêle, le nettoyer régulièrement comme indiqué dans les paragraphes reportés ci-dessous.

- Les conduits d'évacuation des fumées (conduit de cheminée + conduit de fumée + cheminée) doivent toujours être propres, nettoyés et contrôlés par un ramoneur qualifié, en conformité avec les normes locales, selon les indications du fabricant de la cheminée et les directives de votre compagnie d'assurance.
- En cas d'absence de normes locales et de directives de votre compagnie d'assurance, il est nécessaire d'effectuer le nettoyage du conduit de cheminée, du conduit de fumée et de la cheminée au moins une fois par an.
- Au moins une fois par an, il est nécessaire de faire nettoyer la chambre de combustion, de vérifier les joints, de nettoyer les moteurs et les ventilateurs et de contrôler la carte électrique.



*Toutes ces opérations doivent être programmées à temps avec le service Technique d'assistance agréé.*

- Après une longue période de non-utilisation, avant d'allumer le poêle, contrôler que le système d'évacuation des fumées ne soit pas obstrué.
- Si le poêle est utilisé de manière continue et intense, toute l'installation (y compris la cheminée) doit être nettoyée et contrôlée à une fréquence plus importante.
- Pour un éventuel remplacement des parties endommagées, demander une pièce détachée d'origine à votre Revendeur Agréé.

### 13.2 AVANT CHAQUE ALLUMAGE

Nettoyer le brasier de la cendre et des éventuelles incrustations qui pourraient obstruer les trous de passage de l'air.

Dans le cas d'épuisement de pellets dans le réservoir, il est possible que des pellets non brûlés s'accumulent dans le brasier.

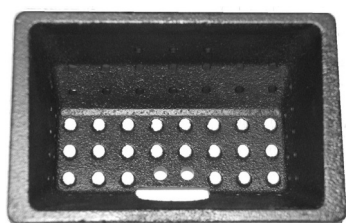
Toujours vider le brasier des résidus avant chaque allumage.

Contrôler qu'il n'y ait pas trop de cendre accumulée sous le compartiment du brasier, si elle dépasse 2 cm de hauteur, il est conseillé de l'ouvrir.

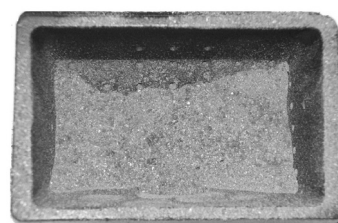


**SE RAPPELER QUE SEUL UN BRASIER POSITIONNÉ ET NETTOYÉ CORRECTEMENT PEUT GARANTIR UN BON ALLUMAGE ET UN FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE VOTRE PRODUIT À PELLETS.**

Pour nettoyer de façon efficace le brasier, il faut l'extraire complètement de son emplacement et nettoyer parfaitement tous les trous et la grille placée sur le fond. En utilisant des pellets de bonne qualité, normalement il suffit d'utiliser un pinceau pour remettre le composant en bon état de marche.



*Fig. 29 - Exemple de brasier propre*



*Fig. 30 - Exemple de brasier sale*

### 13.3 NETTOYAGE BRASERO ET TIROIR À CENDRE

- Ouvrir la porte.



*Fig. 31 - Extraction de le brasero*



*Fig. 32 - Nettoyage brasero*

- Enlever le brasero (voir **Fig. 31**) de son logement en le soulevant et vider la cendre.
- Si besoin est, nettoyer à l'aide d'un objet pointu les trous obstrués par les incrustations (voir **Fig. 32**).



*Fig. 33 - Nettoyage l'espace du brasero*



*Fig. 34 - Nettoyage avec nettoie-pipes*

- Nettoyer et aspirer également l'espace du brasero et du tiroir à cendre en enlevant la cendre qui s'est accumulée à l'intérieur (voir **Fig. 33**).
- Ecouvillonner aussi le trou où les pellets tombent (voir **Fig. 34**).

- La cendre doit être placée dans un récipient métallique avec un couvercle étanche; ce conteneur ne doit jamais entrer en contact avec des matériaux combustibles (par exemple posé sur un sol en bois) car la cendre conserve la braise allumée longtemps à l'intérieur.
- Seulement quand la cendre est éteinte, on peut la jeter dans les déchets organiques.
- Prêter attention à la flamme si elle prend une couleur rouge, ceci signifie qu'elle est faible, ou si elle dégage de la fumée noire, ceci signifie que le brasero est incrusté et a besoin d'être nettoyé. S'il est usagé, il faudra remplacer les parties.

### 13.4 NETTOYAGE DU RÉSERVOIR

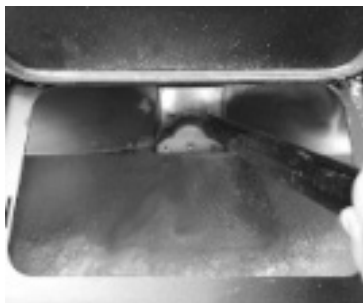


Fig. 35 - Nettoyage réservoir

Lors de chaque ravitaillement de granulés, contrôler la présence éventuelle de farine/sciure ou d'autres résidus au fond du réservoir. Enlever les résidus à l'aide d'un aspirateur (voir Fig. 35).

### 13.5 NETTOYAGE ANNUEL DU CONDUIT DES FUMÉES

Chaque année, enlever la suie à l'aide de brosses.

Le nettoyage doit être effectué par un technicien compétent qui s'occupera du nettoyage du conduit de cheminée, du conduit de fumées et de la cheminée, il vérifiera leur bon fonctionnement et délivrera une déclaration écrite attestant la sécurité de l'installation. Cette opération doit être effectuée au moins une fois par an.

### 13.6 NETTOYAGE GÉNÉRAL

Pour le nettoyage des parties extérieures et intérieures du poêle, ne pas utiliser de pailles de fer, acide muriatique ou d'autres produits corrosifs et abrasifs.

### 13.7 NETTOYAGE DES PARTIES EN MÉTAL PEINT

Pour le nettoyage des parties en métal peint, utiliser un chiffon souple. Ne jamais utiliser des produits dégraissants comme de l'al- cool, des diluants, de l'acétone, de l'essence car ils endommageraient irrémédiablement la peinture.

### 13.8 NETTOYAGE DE LA CÉRAMIQUE ET PIERRE

Certains modèles de poêle possèdent un revêtement extérieur en céramique ou pierre. Ils sont fabriqués artisanalement et c'est pourquoi elles peuvent présenter inévitablement des craquelures, des gravelures, des ombres.

Pour le nettoyage des céramiques ou pierres, il est conseillé d'utiliser un chiffon souple et sec. Si l'on utilise un produit détergent quelconque, ce dernier filtrera à travers les craquelures et les mettra en évidence.

### 13.9 REMPLACEMENT DES JOINTS

Si les joints de la porte à feu, du réservoir ou de la chambre des fumées se détériorent, il est nécessaire de les faire remplacer par un technicien agréé afin de garantir le bon fonctionnement du poêle.



*Utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine.*

### 13.10 NETTOYAGE DU VERRE

La vitrocéramique de la porte à feu résiste à une température de 700°C mais n'est pas résistante aux écarts de températures. Un éventuel nettoyage à l'aide de produits pour verre achetés dans le commerce doit se faire quand le verre est froid pour ne pas provoquer l'explosion de ce dernier.

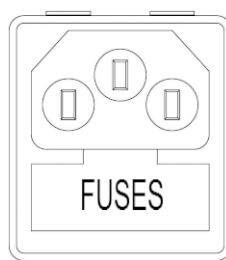


*Il faut nettoyer le verre de la porte feu tous les jours!*

### 13.11 MISE EN HORS SERVICE (FIN DE SAISON)

À la fin de chaque saison, avant d'éteindre le produit, il est conseillé d'éliminer complètement les pellets du réservoir à l'aide d'un aspirateur à long tube.

Il est conseillé d'enlever les pellets inutilisés du réservoir car ils peuvent retenir l'humidité, de débrancher toute canalisation de l'air comburant pouvant amener de l'humidité à l'intérieur de la chambre de combustion mais surtout, de demander à un technicien spécialisé de rafraîchir la peinture à l'intérieur de la chambre de combustion avec des peintures siliconées spécifiques en spray (à acheter dans n'importe quel point de vente ou dans les STA) lors des opérations d'entretien programmé annuel de fin de saison. La peinture protège ainsi les parties à l'intérieur de la chambre de combustion, en bloquant tout type de processus d'oxydation.



*Fig. 36 - Hublot avec les fusibles à enlever*

**Durant la période d'inutilisation, l'appareil doit être débranché du réseau électrique. Pour une plus grande sécurité, surtout en présence d'enfants, nous conseillons d'enlever le câble d'alimentation.**

Si au rallumage, l'écran du panneau de contrôle ne s'allume pas, cela signifie qu'il pourrait être nécessaire de remplacer le fusible de service.

Sur le côté du produit, il y a un compartiment porte-fusibles qui se trouve à proximité de la prise d'alimentation. Après avoir débranché les fiches de la prise de courant, ouvrir le couvercle du compartiment porte-fusibles à l'aide d'un tournevis et si nécessaire, les faire remplacer (3,15 A retardé) par un technicien autorisé et qualifié.

### 13.12 CONTRÔLE DES COMPOSANTS INTERNES



**ATTENTION!**

**Le contrôle des composants électromécaniques internes doit être effectué uniquement par un personnel qualifié ayant des connaissances techniques concernant la combustion et l'électricité.**

Il est conseillé de réaliser cet entretien périodique annuel (avec un contrat d'assistance programmé) qui porte sur le contrôle visuel et de fonctionnement des composants internes. Le récapitulatif des interventions de contrôle et/ou d'entretien indispensables pour le fonctionnement correct du produit est indiqué ci-dessous.

| UTILISATEUR/TECHNICIEN     | PARTIES/PÉRIODE                         | 1 JOUR | 2-3 JOURS | 7 JOURS | 1 AN |
|----------------------------|---|--------|-----------|---------|------|
| PAR L'UTILISATEUR          | Brasier                                 | X      |           |         |      |
|                            | Compartiment à cendres **               |        |           | X       |      |
|                            | Vitre                                   |        | X         |         |      |
| PAR UN TECHNICIEN QUALIFIÉ | Échangeur supérieur                     |        |           |         | X    |
|                            | Échangeur inférieur                     |        |           |         | X    |
|                            | Canal de fumée                          |        |           |         | X    |
|                            | Joint d'étanchéité                      |        |           |         | X    |
|                            | Fonctionnalité de fermeture de la porte |        |           |         | X    |

\*\* Le vidage du compartiment à cendres dépend de plusieurs facteurs (type de pellet, puissance du poêle, utilisation du poêle, type d'installation...); c'est votre expérience qui vous indiquera le temps exact de vidage.

## 14 EN CAS D'ANOMALIES












### 14.1 SOLUTION DES PROBLÈMES
















*Avant tout essai et/ou intervention du technicien agréé, il devra vérifier que les paramètres de la carte électronique correspondent à son tableau de référence.*









*En cas de doute sur l'utilisation de poêle, TOUJOURS appeler le personnel technique agréé afin d'éviter des dommages irréparables!*


| PROBLEME   | CAUSE  | SOLUTION   | INTERVENTION  |
|--|--|--|---|
| Le panneau de contrôle ne s'allume pas                   | Le poêle n'est pas alimenté  | Vérifier que la fiche soit raccordée.  |    |
|  | Fusibles de protection dans la prise électrique ont sauté          | Remplacer les fusibles protection prise électrique (3,15A-250V).   |    |
|  | Panneau de commande défectueux                                     | Remplacer la console du panneau de commande.   |    |
|  | Câble plat défectueux  | Remplacer le câble plat.   |  |
|  | Carte électronique défectueuse                                     | Remplacer la carte.  |  |
| Les pellets n'arrivent pas dans la chambre de combustion | Réservoir vide   | Remplir le réservoir.  |  |
|  | Porte du feu ouverte ou portillon du pellet ouvert                 | Fermer la porte du feu et le portillon du pellet et contrôler qu'il n'y ait pas de grains de pellet en correspondance avec le joint. |  |
|  | Poêle bouché   | Nettoyer la chambre des fumées   |  |
|  | Vis sans fin bloquée par un objet étranger (par exemple des clous) | Nettoyer la vis sans fin.  |  |
|  | Motoréducteur vis sans fin cassé                                   | Remplacer le motoréducteur.  |  |
|  | Vérifier qu'aucune "ALARM ACTIVE"                                  | Faire contrôler le poêle par un technicien agréé.  |  |

| PROBLEME  | CAUSE  | SOLUTION  | INTERVENTION  |
|---|--|---|---|
| Le feu s'éteint et le poêle s'arrête  | Réservoir vide   | Remplir le réservoir.   |    |
|   | Vis sans fin bloquée par un objet étranger (par ex. des clous) | Nettoyer la vis sans fin.   |    |
|   | Pellets de mauvaise qualité                                    | Essayer avec d'autres types de pellets.   |    |
|   | Paramètre configuré dans la carte à la phase 1 est trop bas    | Régler la charge des pellets.   |    |
|   | Vérifier qu'aucune "ALARM ACTIVE" n'apparaisse à l'écran.      | Faire contrôler le poêle par un technicien agréé.   |    |
| Flamme faible ou orange, les pellets ne brûlent pas correctement et la vitre se noircit | Air de combustion insuffisant                                  | Contrôler les points suivants: obstructions éventuelles de l'entrée d'air comburant à l'arrière ou sous le poêle; grille du brasero obstruée et/ou logement brasero obstrué par un excès de cendre. Faire nettoyer par un technicien agréé les pales et l'intérieur de l'aspirateur. (voir VARIATION RPM FUMEEES Manuel de l'Utilisateur) |    |
|   | Évacuation obstruée  | La cheminée d'évacuation est partiellement ou totalement obstruée. Appeler un ramoneur qualifié qui effectuera un contrôle depuis l'évacuation du poêle jusqu'au terminal de cheminée. Nettoyer immédiatement.  |  |
|   | Poêle bouché   | Nettoyer l'intérieur du poêle   |  |
|   | Aspirateur des fumées cassé                                    | Les pellets peuvent brûler grâce à la dépression du conduit de fumées sans l'aide de l'aspirateur. Faire immédiatement remplacer l'aspirateur des fumées. Le fonctionnement du poêle sans l'aspirateur des fumées peut être nocif pour la santé.  |  |
| Le ventilateur échangeur continue à tourner même si le poêle est froid                  | Sonde de température des fumées défectueuse                    | Faire remplacer la sonde des fumées.  |  |
|   | Carte électronique défectueuse                                 | Faire remplacer la carte électronique.  |  |
| Cendres autour du poêle   | Joint de la porte défectueux ou abîmés                         | Faire remplacer les joints.   |  |
|   | Tuyaux du conduit de cheminée non hermétiques                  | Consulter un ramoneur qualifié qui effectuera immédiatement les raccordements avec du silicone haute température et/ou le remplacement des tuyaux par des tuyaux répondant aux normes en vigueur. La canalisation des fumées non hermétique peut nuire à la santé.  |  |




| PROBLEME  | CAUSE  | SOLUTION  | INTERVENTION  |
|---|--|---|---|
| Le poêle à puissance maximale mais il ne chauffe pas                | Température ambiante atteinte                  | Le poêle marche au minimum Élever la température ambiante souhaitée   |  |
| Le poêle marche à plein régime. L'écran affiche "Surchauffe Fumees" | Température limite des fumées atteinte         | Le poêle marche au ralenti, pas de problème.  |  |
| Le conduit de fumée du poêle condense                               | Température des fumées trop basse              | Vérifier que le conduit de fumée ne soit pas obstrué  |  |
|   |  | Augmenter la puissance minimale de l'appareil (descente de granulés et vitesse ventilateurs)  |  |
|   |  | Installer un collecteur de condensation   |  |
| Le poêle marche à plein régime. L'écran affiche "SERVICE"           | Avis de maintenance périodique (ne bloque pas) | Lorsque cette mention clignotante apparaît à l'allumage, cela signifie que les heures de fonctionnement préétablies avant la maintenance sont écoulées. Appeler le centre d'assistance. |  |


# 15 INFORMATIONS POUR APPAREILS DE CHAUFFAGE LOCAUX À COMBUSTIBLE SOLIDE (EU) 2015/1185 - (EU) 2015/1186 (FICHE PRODUIT)

|  |   |  |                    |
|--|---|--|--------------------|
| Fabricant  | CADEL srl - Via Martiri delle Libertà 74 - 31025 Santa Lucia di Piave (TV) - Italy            |  |                    |
| Marque: identification du modèle   | CADEL: ELLE PLUS 9 T2 - LUCE PLUS 9 T2<br>FREEPOINT: ARCO 9 T2 - ARCO 9 BI-FLUX T2            |  |                    |
| Description  | Poêle à granulés de bois  |  |                    |
| Fonction de chauffage indirect   | Non   |  |                    |
| Puissance thermique directe  | 8,5 kW  |  |                    |
| Puissance thermique indirecte  | - kW  |  |                    |
| Norme de référence   | EN 14785  |  |                    |
| Organisme notifié  | ACTECO Srl (N.B.1880)   |  |                    |
| Combustible de référence (un seul)   | Bois comprimé ayant un taux d'humidité < 12 %   | OUI  |                    |
|  | Bûches de bois ayant un taux d'humidité ≤ 25 %  | NON  |                    |
|  | Autre biomasse ligneuse   | NON  |                    |
| $\eta_s$   |   | 86   | %                  |
| EEL  |   | 126  | -                  |
| Classe d'efficacité énergétique (échelle A++ à G)  |   | A+   |                    |
| Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique nominale   | PM (al 13% O <sub>2</sub> )   | 15   | mg/Nm <sup>3</sup> |
|  | OGC (al 13% O <sub>2</sub> )  | 7  | mg/Nm <sup>3</sup> |
|  | CO (al 13% O <sub>2</sub> )   | 125  | mg/Nm <sup>3</sup> |
|  | NO <sub>x</sub> (al 13% O <sub>2</sub> )  | 100  | mg/Nm <sup>3</sup> |
| Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique minimale<br><i>Requis uniquement si le facteur de correction F(2) ou F(3) est appliqué</i>   | PM (al 13% O <sub>2</sub> )   | 15   | mg/Nm <sup>3</sup> |
|  | OGC (al 13% O <sub>2</sub> )  | 3  | mg/Nm <sup>3</sup> |
|  | CO (al 13% O <sub>2</sub> )   | 140  | mg/Nm <sup>3</sup> |
|  | NO <sub>x</sub> (al 13% O <sub>2</sub> )  | 133  | mg/Nm <sup>3</sup> |
| Puissance thermique  | Puissance thermique nominale (P <sub>nom</sub> )  | 8.5  | kW                 |
|  | Puissance thermique minimale (indicative) (P <sub>min</sub> )                                 | 3.3  | kW                 |
| Rendement utile (PCI brut)   | Rendement utile à la puissance thermique nominale ( $\eta_{th,nom}$ )                         | 89   | %                  |
|  | Rendement utile à la puissance thermique minimale (indicatif) ( $\eta_{th,min}$ )             | 89   | %                  |
| Consommation d'électricité auxiliaire  | À la puissance thermique nominale (e <sub>l,max</sub> )                                       | 0,100  | kW                 |
|  | À la puissance thermique minimale (e <sub>l,min</sub> )                                       | 0,020  | kW                 |
|  | En mode veille (e <sub>l,sb</sub> )   | 0,001  | kW                 |
| Type de contrôle de la puissance thermique/de la température de la pièce (sélectionner un seul type)   | Contrôle de la puissance thermique à un palier, pas de contrôle de la température de la pièce | NON  |                    |
|  | Contrôle à deux ou plusieurs paliers manuels, pas de contrôle de la température de la pièce   | NON  |                    |
|  | Contrôle de la température de la pièce avec thermostat mécanique                              | NON  |                    |
|  | Contrôle électronique de la température de la pièce   | NON  |                    |
|  | Contrôle électronique de la température de la pièce et programmeur journalier                 | NON  |                    |
|  | Contrôle électronique de la température de la pièce et programmeur hebdomadaire               | OUI  |                    |
| Autres options de contrôle (sélectionner une ou plusieurs options)   | Contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de présence                            | NON  |                    |
|  | Contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de fenêtre ouverte                     | NON  |                    |
|  | Contrôle à distance   | OUI  |                    |
| Puissance requise par la veilleuse permanente  | Puissance requise par la veilleuse (le cas échéant) (P <sub>pilot</sub> )                     | N.D.   | kW                 |
| <b>Respecter les précautions spécifiques à prendre pour l'installation, l'assemblage, l'utilisation et l'entretien indiquées dans la notice ainsi que les règles nationales et locales en vigueur.</b> |   |  |                    |
| Date d'émission: 28.07.2023  | Legal Representative  |  <p>CADEL s.r.l.<br/>Via Foresto Sud, 7 - 31026 SANTA LUCIA DI PIAVE (TV)<br/>Tel. 0438 738869 - Fax 0438 73343<br/>Partita IVA 03282110265<br/>R.E.A. - TV 227665 - Reg. Soc. Trib. TV 185949</p> |                    |

# 16 INFORMATIONS POUR APPAREILS DE CHAUFFAGE LOCAUX À COMBUSTIBLE SOLIDE (EU) 2015/1185 - (EU) 2015/1186 (FICHE PRODUIT)

|  |   |  |                    |
|--|---|--|--------------------|
| Fabricant  | CADEL srl - Via Martiri delle Libertà 74 - 31025 Santa Lucia di Piave (TV) - Italy            |  |                    |
| Marque: identification du modèle   | CADEL:<br>FREEPOINT: ARCO 7 T1 - ARCO 7 BI-FLUX T1  |  |                    |
| Description  | Poêle à granulés de bois  |  |                    |
| Fonction de chauffage indirect   | Non   |  |                    |
| Puissance thermique directe  | 7,4 kW  |  |                    |
| Puissance thermique indirecte  | - kW  |  |                    |
| Norme de référence   | EN 14785  |  |                    |
| Organisme notifié  | ACTECO Srl (N.B.1880)   |  |                    |
| Combustible de référence (un seul)   | Bois comprimé ayant un taux d'humidité < 12 %   | OUI  |                    |
|  | Bûches de bois ayant un taux d'humidité ≤ 25 %  | NON  |                    |
|  | Autre biomasse ligneuse   | NON  |                    |
| η <sub>s</sub>   |   | 87   | %                  |
| EEL  |   | 127  | -                  |
| Classe d'efficacité énergétique (échelle A++ à G)  |   | A+   |                    |
| Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique nominale   | PM (al 13% O <sub>2</sub> )   | 14   | mg/Nm <sup>3</sup> |
|  | OGC (al 13% O <sub>2</sub> )  | 4  | mg/Nm <sup>3</sup> |
|  | CO (al 13% O <sub>2</sub> )   | 125  | mg/Nm <sup>3</sup> |
|  | NO <sub>x</sub> (al 13% O <sub>2</sub> )  | 120  | mg/Nm <sup>3</sup> |
| Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique minimale<br><i>Requis uniquement si le facteur de correction F(2) ou F(3) est appliqué</i>   | PM (al 13% O <sub>2</sub> )   | 14   | mg/Nm <sup>3</sup> |
|  | OGC (al 13% O <sub>2</sub> )  | 3  | mg/Nm <sup>3</sup> |
|  | CO (al 13% O <sub>2</sub> )   | 140  | mg/Nm <sup>3</sup> |
|  | NO <sub>x</sub> (al 13% O <sub>2</sub> )  | 133  | mg/Nm <sup>3</sup> |
| Puissance thermique  | Puissance thermique nominale (P <sub>nom</sub> )  | 7.4  | kW                 |
|  | Puissance thermique minimale (indicative) (P <sub>min</sub> )                                 | 3.3  | kW                 |
| Rendement utile (PCI brut)   | Rendement utile à la puissance thermique nominale (η <sub>th,nom</sub> )                      | 90   | %                  |
|  | Rendement utile à la puissance thermique minimale (indicatif) (η <sub>th,min</sub> )          | 91   | %                  |
| Consommation d'électricité auxiliaire  | À la puissance thermique nominale (e <sub>l,max</sub> )                                       | 0,100  | kW                 |
|  | À la puissance thermique minimale (e <sub>l,min</sub> )                                       | 0.020  | kW                 |
|  | En mode veille (e <sub>l,sb</sub> )   | 0.001  | kW                 |
| Type de contrôle de la puissance thermique/de la température de la pièce (sélectionner un seul type)   | Contrôle de la puissance thermique à un palier, pas de contrôle de la température de la pièce | NON  |                    |
|  | Contrôle à deux ou plusieurs paliers manuels, pas de contrôle de la température de la pièce   | NON  |                    |
|  | Contrôle de la température de la pièce avec thermostat mécanique                              | NON  |                    |
|  | Contrôle électronique de la température de la pièce   | NON  |                    |
|  | Contrôle électronique de la température de la pièce et programmeur journalier                 | NON  |                    |
|  | Contrôle électronique de la température de la pièce et programmeur hebdomadaire               | OUI  |                    |
| Autres options de contrôle (sélectionner une ou plusieurs options)   | Contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de présence                            | NON  |                    |
|  | Contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de fenêtre ouverte                     | NON  |                    |
|  | Contrôle à distance   | NON  |                    |
| Puissance requise par la veilleuse permanente  | Puissance requise par la veilleuse (le cas échéant) (P <sub>pilot</sub> )                     | N.D.   | kW                 |
| <b>Respecter les précautions spécifiques à prendre pour l'installation, l'assemblage, l'utilisation et l'entretien indiquées dans la notice ainsi que les règles nationales et locales en vigueur.</b> |   |  |                    |
| Date d'émission: 26.06.2023  | Legal Representative  |  <p>CADEL s.r.l.<br/>Via Foresto Sud, 7 - 31026 SANTA LUCIA DI PIAVE (TV)<br/>Tel. 0438 738869 - Fax 0438 73343<br/>Partita IVA 03282110265<br/>R.E.A. - TV 227665 - Reg. Soc. Trib. TV 185949</p> |                    |

# 17 INFORMATIONS POUR APPAREILS DE CHAUFFAGE LOCAUX À COMBUSTIBLE SOLIDE (EU) 2015/1185 - (EU) 2015/1186 (FICHE PRODUIT)

|  |   |  |                    |
|--|---|--|--------------------|
| Fabricant  | CADEL srl - Via Martiri della Libertà 74 - 31025 Santa Lucia di Piave (TV) - Italy            |  |                    |
| Marque: identification du modèle   | CADEL: ELLE PLUS 9 UP-TWIN T2 - LUCE PLUS 9 UP-TWIN T2<br>FREEPOINT:                          |  |                    |
| Description  | Poêle à granulés de bois  |  |                    |
| Fonction de chauffage indirect   | Non   |  |                    |
| Puissance thermique directe  | 8,5 kW  |  |                    |
| Puissance thermique indirecte  | - kW  |  |                    |
| Norme de référence   | EN 14785  |  |                    |
| Organisme notifié  | ACTECO Srl (N.B.1880)   |  |                    |
| Combustible de référence (un seul)   | Bois comprimé ayant un taux d'humidité < 12 %   | OUI  |                    |
|  | Bûches de bois ayant un taux d'humidité ≤ 25 %  | NON  |                    |
|  | Autre biomasse ligneuse   | NON  |                    |
| $\eta_s$   |   | 86   | %                  |
| EEL  |   | 126  | -                  |
| Classe d'efficacité énergétique (échelle A++ à G)  |   | A+   |                    |
| Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique nominale   | PM (al 13% O <sub>2</sub> )   | 15   | mg/Nm <sup>3</sup> |
|  | OGC (al 13% O <sub>2</sub> )  | 7  | mg/Nm <sup>3</sup> |
|  | CO (al 13% O <sub>2</sub> )   | 125  | mg/Nm <sup>3</sup> |
|  | NO <sub>x</sub> (al 13% O <sub>2</sub> )  | 100  | mg/Nm <sup>3</sup> |
| Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique minimale<br><i>Requis uniquement si le facteur de correction F(2) ou F(3) est appliqué</i>   | PM (al 13% O <sub>2</sub> )   | 15   | mg/Nm <sup>3</sup> |
|  | OGC (al 13% O <sub>2</sub> )  | 3  | mg/Nm <sup>3</sup> |
|  | CO (al 13% O <sub>2</sub> )   | 140  | mg/Nm <sup>3</sup> |
|  | NO <sub>x</sub> (al 13% O <sub>2</sub> )  | 133  | mg/Nm <sup>3</sup> |
| Puissance thermique  | Puissance thermique nominale (P <sub>nom</sub> )  | 8.5  | kW                 |
|  | Puissance thermique minimale (indicative) (P <sub>min</sub> )                                 | 3.3  | kW                 |
| Rendement utile (PCI brut)   | Rendement utile à la puissance thermique nominale ( $\eta_{th,nom}$ )                         | 89   | %                  |
|  | Rendement utile à la puissance thermique minimale (indicatif) ( $\eta_{th,min}$ )             | 89   | %                  |
| Consommation d'électricité auxiliaire  | À la puissance thermique nominale (e <sub>l,max</sub> )                                       | 0,100  | kW                 |
|  | À la puissance thermique minimale (e <sub>l,min</sub> )                                       | 0.020  | kW                 |
|  | En mode veille (e <sub>l,sb</sub> )   | 0.001  | kW                 |
| Type de contrôle de la puissance thermique/de la température de la pièce (sélectionner un seul type)   | Contrôle de la puissance thermique à un palier, pas de contrôle de la température de la pièce | NON  |                    |
|  | Contrôle à deux ou plusieurs paliers manuels, pas de contrôle de la température de la pièce   | NON  |                    |
|  | Contrôle de la température de la pièce avec thermostat mécanique                              | NON  |                    |
|  | Contrôle électronique de la température de la pièce   | NON  |                    |
|  | Contrôle électronique de la température de la pièce et programmeur journalier                 | NON  |                    |
|  | Contrôle électronique de la température de la pièce et programmeur hebdomadaire               | OUI  |                    |
| Autres options de contrôle (sélectionner une ou plusieurs options)   | Contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de présence                            | NON  |                    |
|  | Contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de fenêtre ouverte                     | NON  |                    |
|  | Contrôle à distance   | OUI  |                    |
| Puissance requise par la veilleuse permanente  | Puissance requise par la veilleuse (le cas échéant) (P <sub>pilot</sub> )                     | N.D.   | kW                 |
| <b>Respecter les précautions spécifiques à prendre pour l'installation, l'assemblage, l'utilisation et l'entretien indiquées dans la notice ainsi que les règles nationales et locales en vigueur.</b> |   |  |                    |
| Date d'émission: XX.11.2023  | Legal Representative  |  <p>CADEL s.r.l.<br/>Via Foresto Sud, 7 - 31026 SANTA LUCIA DI PIAVE (TV)<br/>Tel. 0438 738869 - Fax 0438 73343<br/>Partita IVA 03282110265<br/>R.E.A. - TV 227665 - Reg. Soc. Trib. TV 185949</p> |                    |

# 18 INFORMATIONS POUR APPAREILS DE CHAUFFAGE LOCAUX À COMBUSTIBLE SOLIDE (EU) 2015/1185 - (EU) 2015/1186 (FICHE PRODUIT)

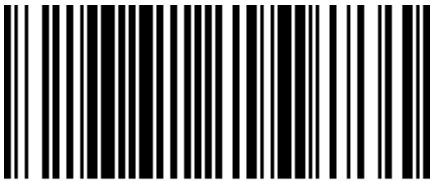
|  |   |       |                    |
|--|---|-------|--------------------|
| Fabricant  | CADEL srl - Via Martiri della Libertà 74 - 31025 Santa Lucia di Piave (TV) - Italy            |       |                    |
| Marque: identification du modèle   | CADEL: ELLE 7 T1- ELLE 7 UP-TWIN T1 - LUCE 7 T1- LUCE 7 UP-TWIN T1<br>FREEPOINT:              |       |                    |
| Description  | Poêle à granulés de bois  |       |                    |
| Fonction de chauffage indirect   | Non   |       |                    |
| Puissance thermique directe  | 7,4 kW  |       |                    |
| Puissance thermique indirecte  | - kW  |       |                    |
| Norme de référence   | EN 14785  |       |                    |
| Organisme notifié  | ACTECO Srl (N.B.1880)   |       |                    |
| Combustible de référence (un seul)   | Bois comprimé ayant un taux d'humidité < 12 %   | OUI   |                    |
|  | Bûches de bois ayant un taux d'humidité ≤ 25 %  | NON   |                    |
|  | Autre biomasse ligneuse   | NON   |                    |
| η <sub>s</sub>   |   | 87    | %                  |
| EEl  |   | 127   | -                  |
| Classe d'efficacité énergétique (échelle A++ à G)  |   | A+    |                    |
| Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique nominale   | PM (al 13% O <sub>2</sub> )   | 14    | mg/Nm <sup>3</sup> |
|  | OGC (al 13% O <sub>2</sub> )  | 4     | mg/Nm <sup>3</sup> |
|  | CO (al 13% O <sub>2</sub> )   | 125   | mg/Nm <sup>3</sup> |
|  | NO <sub>x</sub> (al 13% O <sub>2</sub> )  | 120   | mg/Nm <sup>3</sup> |
| Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique minimale<br><i>Requis uniquement si le facteur de correction F(2) ou F(3) est appliqué</i> | PM (al 13% O <sub>2</sub> )   | 14    | mg/Nm <sup>3</sup> |
|  | OGC (al 13% O <sub>2</sub> )  | 3     | mg/Nm <sup>3</sup> |
|  | CO (al 13% O <sub>2</sub> )   | 140   | mg/Nm <sup>3</sup> |
|  | NO <sub>x</sub> (al 13% O <sub>2</sub> )  | 133   | mg/Nm <sup>3</sup> |
| Puissance thermique  | Puissance thermique nominale (P <sub>nom</sub> )  | 7.4   | kW                 |
|  | Puissance thermique minimale (indicative) (P <sub>min</sub> )                                 | 3.3   | kW                 |
| Rendement utile (PCI brut)   | Rendement utile à la puissance thermique nominale (η <sub>th,nom</sub> )                      | 90    | %                  |
|  | Rendement utile à la puissance thermique minimale (indicatif) (η <sub>th,min</sub> )          | 91    | %                  |
| Consommation d'électricité auxiliaire  | À la puissance thermique nominale (el <sub>max</sub> )  | 0,100 | kW                 |
|  | À la puissance thermique minimale (el <sub>min</sub> )  | 0,020 | kW                 |
|  | En mode veille (el <sub>sb</sub> )  | 0,001 | kW                 |
| Type de contrôle de la puissance thermique/de la température de la pièce (sélectionner un seul type)   | Contrôle de la puissance thermique à un palier, pas de contrôle de la température de la pièce | NON   |                    |
|  | Contrôle à deux ou plusieurs paliers manuels, pas de contrôle de la température de la pièce   | NON   |                    |
|  | Contrôle de la température de la pièce avec thermostat mécanique                              | NON   |                    |
|  | Contrôle électronique de la température de la pièce   | NON   |                    |
|  | Contrôle électronique de la température de la pièce et programmeur journalier                 | NON   |                    |
|  | Contrôle électronique de la température de la pièce et programmeur hebdomadaire               | OUI   |                    |
| Autres options de contrôle (sélectionner une ou plusieurs options)   | Contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de présence                            | NON   |                    |
|  | Contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de fenêtre ouverte                     | NON   |                    |
|  | Contrôle à distance   | NON   |                    |
| Puissance requise par la veilleuse permanente  | Puissance requise par la veilleuse (le cas échéant) (P <sub>pilot</sub> )                     | N.D.  | kW                 |

**Respecter les précautions spécifiques à prendre pour l'installation, l'assemblage, l'utilisation et l'entretien indiquées dans la notice ainsi que les règles nationales et locales en vigueur.**

|                             |                      |  |  |
|-----------------------------|----------------------|--|--|
| Date d'émission: XX.11.2023 | Legal Representative | <b>CADEL s.r.l.</b><br>Via Foresto Sud, 7 - 31026 SANTA LUCIA DI PIAVE (TV)<br>Tel. 0438 738869 - Fax 0438 73343<br>Partita IVA 0328180265<br>R.E.A. TV 227665 - Reg. Soc. Trib. TV 185949 |  |
|-----------------------------|----------------------|--|--|







89023022A

Rev. 00-2024

**CADEL srl**  
**31025 S. Lucia di Piave - TV**  
**Via Martiri della Libertà, 74 - Italy**  
**Tel. +39 0438 1520200**

**[www.cadelsrl.com](http://www.cadelsrl.com)**  
**[www.free-point.it](http://www.free-point.it)**  
**[www.pegasoheating.com](http://www.pegasoheating.com)**